

LE PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE ALIMENTAIRE EN GUADELOUPE





SOMMAIRE

Contexte et objectifs de l'étude	3
Synthèse globale	4
Données de cadrage	8
Profil des bénéficiaires	10
Situation professionnelle des bénéficiaires	16
Ressources financières et dépenses des bénéficiaires	19
L'état de santé des bénéficiaires	23
Le recours à l'aide alimentaire	27
L'accompagnement social des bénéficiaires	35
L'équipement des foyers en ordinateur et l'accès internet des foyers	39
Perception de l'avenir	42
Méthodologie de l'étude	44



Contexte et objectifs de l'étude

En 2017, selon l'INSEE, 134 800 Guadeloupéens vivent en dessous du seuil de pauvreté national fixé à 1 010 euros par mois et par unité de consommation. Le taux de pauvreté s'élève donc à 34% contre 14% en France hexagonale. Ce niveau de pauvreté s'explique par une situation économique particulière liée principalement à l'absence d'emploi et à un faible niveau de diplôme.

Les familles monoparentales et les personnes seules sont particulièrement touchées par le phénomène avec respectivement 49% et 40% de ces ménages vivant sous le seuil de pauvreté en 2017.

Si les prestations sociales occupent une place importante dans le revenu disponible des ménages, notamment chez les plus modestes, 59 % des ménages avec un très faible niveau de vie déclaraient déjà en 2017, arriver difficilement à « boucler leurs fins de mois ».

Aujourd'hui, dans un contexte marqué par la crise sanitaire et les tensions sociales, la précarité s'est probablement renforcée conduisant de plus en plus de ménages à recourir à l'aide alimentaire.

D'ailleurs, la Banque Alimentaire, à travers son réseau de partenaires constitué des CCAS et d'associations habilitées par les services de l'Etat, est de plus en plus sollicitée et voit le profil de ses bénéficiaires évoluer.

Ainsi, après l'enquête sur le profil socio-économique des personnes accueillies à l'aide alimentaire conduite par l'ORSAG en 2013, la Banque Alimentaire a mandaté le Centre de Ressources Observatoire des Inadaptations et

Handicaps (CR-OIH) pour réaliser une nouvelle étude quantitative et qualitative afin d'obtenir une photographie actualisée du profil des bénéficiaires et apprécier l'adéquation du service rendu avec les besoins et les attentes du public bénéficiaire.

Cette étude s'inscrit dans le cadre des travaux relatifs à la « Stratégie nationale de lutte et de prévention contre la pauvreté » mis en place sur notre territoire en avril 2019 dont l'accès à l'alimentation en quantité et en qualité fait l'objet d'une thématique spécifique.

L'enquête administrée sur l'ensemble de l'archipel auprès de toutes les structures partenaires (associations, CCAS et épiceries solidaires) devait notamment permettre d'/de :

- ✓ Identifier les profils socio-économiques des bénéficiaires, de mettre en évidence une modification de celui-ci et d'établir des comparaisons entre territoires ;
- ✓ Identifier les besoins en matière d'alimentation et de santé ;
- ✓ Préciser les actions complémentaires potentialisant l'aide alimentaire ;
- ✓ Proposer des améliorations sur la logistique de l'aide alimentaire et sur les actions complémentaires nécessaires.

L'objectif final est de sensibiliser et d'alerter les acteurs institutionnels sur les carences de cette aide alimentaire.



Synthèse globale

Elément de contexte

En 2021, plus de 7 500 foyers ont bénéficié de l'aide alimentaire, soit 14 200 Guadeloupéens couverts par ce dispositif.

Le public concerné par l'aide alimentaire est très hétérogène, composé de personnes sans domicile fixe, de jeunes en rupture familiale, de retraités, d'allocataires de prestations sociales, de familles monoparentales enfin, de travailleurs dits pauvres.

Résultats

Profil des bénéficiaires

Les femmes sont nettement plus nombreuses à se rendre au sein des structures d'aide alimentaire, soit 79% contre 21% d'hommes. Comme dans l'hexagone, 45% des bénéficiaires interrogés ont 50 ans et plus contre 19% en 2013.

Les bénéficiaires interrogés sont majoritairement de nationalité française, soit 85% contre 15% d'étrangers. La part de français ayant recours au dispositif enregistre une hausse de 4 points par rapport à 2013 et est supérieure à celle observée dans l'Hexagone (+ 3 points).

Parmi les étrangers, la nationalité haïtienne reste la plus représentée (8%) malgré une proportion divisée par deux sur la période.

Structures des ménages

Un peu plus d'un bénéficiaire sur trois vit seul. Le nombre moyen de personnes par foyer est légèrement supérieur parmi les personnes interrogées, soit 2,5 contre 2,2 personnes pour l'ensemble de la Guadeloupe.

Les familles monoparentales, principalement composées de bénéficiaires âgés de 25 à 49 ans, représentent la structure la plus courante (39% contre 30% dans l'Hexagone). Les foyers complexes, particularité du territoire local, regroupent 10% des bénéficiaires.

En Guadeloupe, la solitude touche particulièrement les seniors de 60 ans et plus, 71% vivent seuls.

Au sein des foyers des bénéficiaires, 47% n'ont aucun enfant à charge contre 42% sur l'ensemble de la Guadeloupe. 2,1 enfants en moyenne sont recensés au sein des ménages ayant des enfants à charge contre 1,8 en moyenne pour l'ensemble de la Guadeloupe.

Les enfants à charge des bénéficiaires sont âgés en moyenne de plus de 11 ans et 26% sont âgés de 10 à 14 ans.

Ancienneté d'implantation dans la commune et statut d'occupation du logement

En moyenne, les bénéficiaires sont implantés dans leur commune de résidence depuis près de 23 ans.

Comme dans l'hexagone 85% des bénéficiaires ont un logement (propriétaire ou locataire) stable, mais les propriétaires sont deux fois plus représentés en Guadeloupe (22% contre 11% en Hexagone).

La rupture familiale est le principal motif qui justifie l'absence de logement fixe.

Situation professionnelle et chômage des bénéficiaires

Comme dans l'Hexagone, près de 40% des bénéficiaires n'ont aucun diplôme et un tiers



dispose d'un niveau équivalent au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou au Brevet d'étude professionnelle (BEP).

La part de bénéficiaires en emploi est en repli de 7 points par rapport à 2013 et s'établit à 14% tandis qu'elle atteint 20% dans l'Hexagone. La part de bénéficiaires au chômage progresse de 3 points sur la période. Par ailleurs, 57% déclarent être au chômage, soit un taux de chômage de 80% contre 72% en 2013 et 57% dans l'Hexagone en 2020. Le chômage touche davantage les actifs âgés de 25 à 49 ans, 84% sont à la recherche d'un emploi, que les moins de 25 ans (69%).

Les titulaires d'au moins un bac+3 ne sont pas épargnés par le phénomène, 57% des actifs déclarent être à la recherche d'un emploi contre 86% pour les sans diplôme. 81% des chômeurs ont déjà occupé un emploi et n'exercent plus d'activité professionnelle depuis en moyenne 5 ans et demi, 40% sont au chômage depuis moins de deux ans, période coïncidant avec la crise sanitaire et ses effets sur le marché de l'emploi.

Parmi les bénéficiaires en emploi, 74% sont salariés, 18% pratiquent une activité non déclarée et 9% sont à leur compte. Les salariés ont en grande majorité le statut d'employé (82%). 73% occupent un emploi précaire, à durée limitée (CDD, intérim,...) et/ou à temps partiel (probablement subi).

Ressources dépenses et origine des difficultés financières des bénéficiaires

En 2021, 93% des bénéficiaires disposent de ressources (67% ont une seule ressource et 25% en ont au moins deux). Cette proportion

est en léger repli par rapport à 2013 (-2 points) mais reste nettement supérieure au niveau de l'Hexagone (+ 12 points).

Les minimas sociaux et les allocations familiales sont les principales ressources des bénéficiaires justifiées par la présence marquée de chômeurs et de familles monoparentales.

Le revenu mensuel moyen des foyers s'élève donc à 778,3 euros et masque des différences importantes suivant la taille et la typologie des foyers. Les foyers ayant des enfants à charge disposent de revenus plus élevés en moyenne, soit 905,7 euros, essentiellement alimentés par les allocations familiales. Au final, 73% des bénéficiaires ayant des ressources vivent en dessous du seuil de pauvreté établi à 1 010 euros en 2017, proportion 2,1 fois plus importante que sur l'ensemble de la Guadeloupe.

Les bénéficiaires accordent davantage d'importance aux dépenses relatives au logement (paiement du loyer et des factures d'eau et d'énergie). Pour près de 20% des bénéficiaires, les difficultés financières sont structurelles, pour les autres, elles trouvent principalement leur origine, comme dans l'Hexagone, dans la perte d'un emploi (22%) et la maladie (19%).

La crise sanitaire semble avoir eu un impact minime, ayant généré des difficultés financières auprès de 12% des bénéficiaires interrogés.

Mais la rupture avec la famille est la principale raison qui justifie la dégradation financière.

Le soutien d'un proche est plus marqué en Guadeloupe (60%) que dans l'Hexagone où 53% affirment en avoir profité.



L'état de santé des bénéficiaires

Globalement, 58% des bénéficiaires ont le sentiment d'être en bonne santé, un niveau identique à celui enregistré auprès de la population guadeloupéenne âgée de 15 ans ou plus en 2019.

La perception des bénéficiaires diffère fortement suivant l'âge, la proportion de ceux qui estiment être en bonne santé passe de 79% chez les 25-39 ans à 41% chez les seniors de 60 ans et plus.

62% des bénéficiaires interrogés déclarent avoir au moins une pathologie, souffrant davantage de maladies chroniques que dans l'Hexagone.

La complémentaire santé solidarité est le régime de santé le plus répandu couvrant 65% des bénéficiaires de Guadeloupe contre 39% dans l'Hexagone.

Le recours à l'aide alimentaire

Entre 2013 et 2021, la proportion de bénéficiaires qui disposaient de l'aide alimentaire depuis moins d'un an est passée de 84% à 60%. Désormais, 33% des bénéficiaires jouissent de l'aide alimentaire depuis 1 à 5 ans contre 15% en 2013.

A l'image de l'Hexagone, il semble que les bénéficiaires s'installent dans le dispositif traduisant ainsi la précarité dans laquelle ils vivent.

52% des bénéficiaires de l'Hexagone en vient à l'aide alimentaire au moins une fois par semaine tandis que 38% se rendent dans les structures moins d'une fois tous les deux mois en Guadeloupe. La fréquence de recours est

variable suivant la typologie des bénéficiaires et des foyers, les couples avec enfant.s y recourent plus fréquemment, 34% bénéficient de l'aide au moins une fois tous les 15 jours (54% pour les étudiants).

71% des bénéficiaires interrogés déclarent réaliser des économies grâce au dispositif (46 euros en moyenne), niveau cependant nettement inférieur à celui enregistré dans l'Hexagone (94%).

44% des bénéficiaires affirment que cette aide est primordiale et qu'ils ne peuvent pas s'en passer (56 % pour ceux qui sont dans le dispositif depuis au moins 2 ans).

Près de 70% des bénéficiaires estiment que l'aide alimentaire leur permet d'avoir une alimentation équilibrée contre près de trois quarts (75%) dans l'Hexagone et 65% estiment que l'aide reçue leur permet de se sentir en meilleure santé.

La proportion de bénéficiaires sensibilisés à l'importance d'avoir une alimentation saine est plus élevée que dans l'Hexagone (76% contre 53%) et varie fortement suivant l'ancienneté dans le dispositif.

Globalement, 79% des bénéficiaires interrogés se disent satisfaits de l'aide alimentaire reçue. Le niveau de satisfaction globale (total des réponses « Très satisfait » et « Plutôt satisfait ») diffère fortement suivant l'âge des bénéficiaires variant de 73% pour les seniors de 60 ans et plus à 96% pour les jeunes de moins de 25 ans. La satisfaction globale à l'égard de l'accueil s'élève à 95% et la satisfaction globale des prix des produits, qui atteint 81% sont principalement alimentée par la satisfaction totale (réponse « Très satisfait » 72%).



La satisfaction globale s'élève respectivement à 53% pour la disponibilité des produits et à 62% pour la diversité de choix des produits/plats.

L'accompagnement social des bénéficiaires

Les bénéficiaires de l'Hexagone s'appuient davantage sur les travailleurs sociaux puisque 56% ont un accompagnement social contre 42% en Guadeloupe et 70% d'entre eux déclarent en être globalement satisfaits.

Parmi les bénéficiaires qui n'ont pas d'accompagnement, 40% aimeraient avoir un suivi par un.e assistant.e social.e, 50% pour les couples avec enfant.s.

Cependant 60% affirment ne pas être intéressés par des ateliers d'aides aux démarches administratives, à la gestion du budget et à l'aide à la recherche d'emploi qui sont ou qui pourraient être proposés par les structures d'aide alimentaire.

Le niveau de participation des bénéficiaires aux différentes activités proposées varie fortement suivant l'ancienneté au sein du dispositif passant de 8% pour les bénéficiaires de moins de trois mois à 38% pour ceux qui y sont depuis au moins 5 ans.

A l'image de l'Hexagone, les participants aux ateliers sont particulièrement séduits par les rencontres et les échanges avec les autres personnes qui permettent de rompre avec l'isolement et le quotidien.

L'équipement des foyers en ordinateur et l'accès internet des foyers

Les bénéficiaires sont 58% à se dire intéressés

par les réunions vidéo sur la toile pour échanger ou réaliser des ateliers contre 14% dans l'Hexagone. Ils sont par ailleurs 49% à vouloir recevoir des conseils pratiques sur la santé et l'alimentation par mail contre 24% dans l'Hexagone mais l'absence de connexion internet serait un frein à la participation aux activités.

Seuls 50% des foyers sont équipés d'un ordinateur (contre plus de 7 sur 10 sur l'ensemble de la Guadeloupe en 2017) et 75% disposent d'une connexion internet.

Perception de l'avenir (Perception de la situation personnelle future)

56% des bénéficiaires affirment que leur situation personnelle va s'améliorer d'ici 1 à 2 ans contre 4% qui soutiennent le contraire. Pour près de 30%, l'avenir semble s'inscrire en pointillés.

Plus de 40% ne savent pas comment évoluera leur situation.

Cette perception varie fortement suivant l'âge des bénéficiaires. Les moins de 40 ans sont plus confiants tandis que les seniors de 60 ans et plus sont plus sujets au doute.

Les bénéficiaires ayant intégré le dispositif il y a moins de 3 mois sont les plus optimistes (62% considèrent que leur situation sera meilleure contre 44% pour les bénéficiaires qui recourent au dispositif depuis 2 à 5 ans).



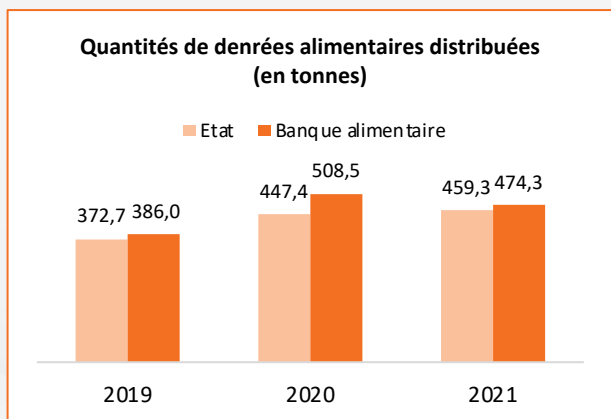
Données de cadrage

En Guadeloupe, le nombre de foyers bénéficiaires de l'aide alimentaire, en constante augmentation depuis de nombreuses années, a plus que doublé sous l'effet de la crise sanitaire liée au Covid19.

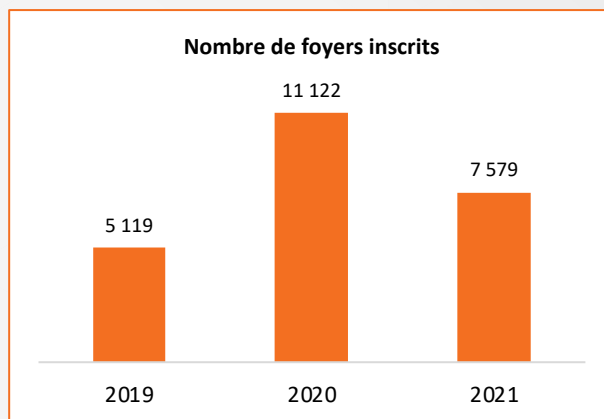
En 2020, 11 122 foyers ont reçu l'aide alimentaire couvrant ainsi plus de 21 300 bénéficiaires. Cette forte augmentation est attribuable aux sollicitations de nouvelles associations pour un nouveau public. En effet, pour la Banque Alimentaire de Guadeloupe uniquement, outre les 24 associations et les

19 CCAS conventionnés, elle a également servi 22 nouvelles associations non habilitées en 2020 portant ainsi à 508 tonnes les quantités distribuées contre 386 l'année précédente.

Malgré une chute de 32% du nombre de foyers inscrits en 2021, le niveau reste nettement supérieur à celui enregistré en 2019 (+ 48%), signe que les effets de la crise sanitaire perdurent. En 2021, plus de 7 500 foyers bénéficient de l'aide alimentaire, soit plus de 14 200 Guadeloupéens.



Source : Banque Alimentaire – Traitements FConsulting

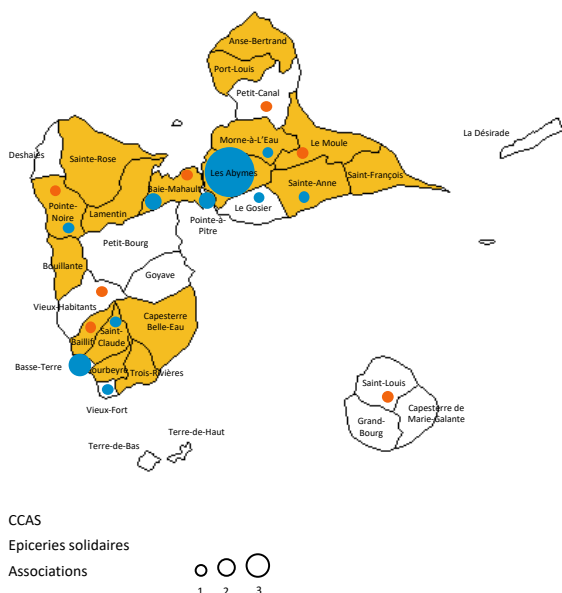


Source : Banque Alimentaire – Traitements FConsulting



En 2021, la banque alimentaire de Guadeloupe a collaboré avec 50 structures et services : 23 associations, 18 CCAS, 8 épiceries et un service social assurant des dons ponctuels dans le cadre d'urgence alimentaire. L'agglomération Cap Excellence concentre plus d'un tiers des structures partenaires de la Banque Alimentaire et l'agglomération du sud Basse-Terre en compte un peu plus d'une sur quatre.

Répartition des structures partenaires de la Banque Alimentaire en 2021 par commune



Hors dons alimentaires interne, proxidion, animaux et pains

En moyenne, les bénéficiaires se rendent dans les structures un peu plus d'une fois par mois. Toutefois, de fortes disparités apparaissent suivant le type de structure. Les CCAS fournissant une aide relativement ponctuelle, répondant à une urgence, orientent davantage les bénéficiaires vers les associations.

Ainsi, la fréquence de passage au sein de ces structures est moindre, s'élevant en moyenne à une fois tous les quatre mois contre près de deux fois par mois pour les associations.

Fréquence moyenne de passages par mois

CCAS	Associations	Epiceries	Ensemble
0,24	1,9	1,1	1,1

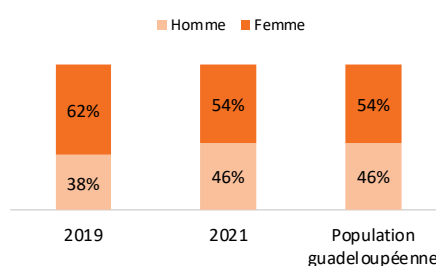
Source : Banque Alimentaire – Traitements FConsulting

Entre 2019 et 2021, le profil des bénéficiaires* a quelque peu changé. En 2021, la répartition des bénéficiaires par sexe est identique à celle de population guadeloupéenne, 54% de femmes - 46% d'hommes**, tandis que les femmes représentaient 62% des bénéficiaires en 2019.

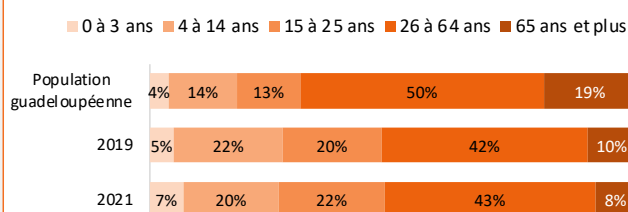
En revanche, la structure par âge des bénéficiaires varie peu. A l'image de 2019, 27% des bénéficiaires ont moins de 15 ans et 43% sont âgés de 26 à 64 ans contre 42% en 2019.

La présence marquée de jeunes de moins de 26 ans au sein des bénéficiaires par rapport à la population totale témoigne d'une surreprésentation de foyers avec enfant.s à charge qui recourent au dispositif.

Répartition des bénéficiaires par sexe



Répartition des bénéficiaires par tranche d'âge



Source : Banque Alimentaire – Traitements FConsulting

* Les données fournies sur le sexe et l'âge ne sont pas exhaustives. En 2021, les répartitions par sexe et âge sont calculées sur respectivement 85% et 89% des bénéficiaires inscrits. En 2019, elles sont calculées sur respectivement 73% des bénéficiaires inscrits.

** INSEE, Recensement de la population définitif 2018.



PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES





Démographie des bénéficiaires de l'aide alimentaire

Une population de bénéficiaires de plus en plus âgée mais qui reste principalement composée de femmes

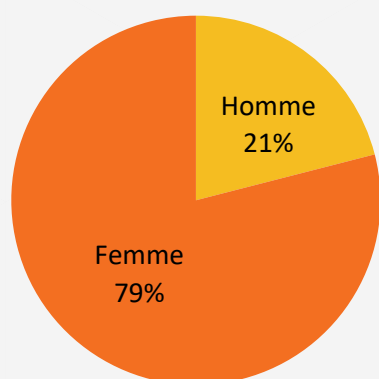
A l'image de 2013, la majorité des bénéficiaires interrogés en 2021 sont des femmes (79% contre 81%). En Guadeloupe, la proportion de femmes est plus importante que dans l'Hexagone où elles représentent 70% de l'ensemble des bénéficiaires en 2020 probablement en raison de la typologie des foyers et de la plus forte implication des femmes guadeloupéennes dans la gestion du foyer.

A l'instar de la population guadeloupéenne, la population des bénéficiaires de l'aide alimentaire est vieillissante. En effet, 45% des bénéficiaires interrogés ont 50 ans et plus contre 19% en 2013.

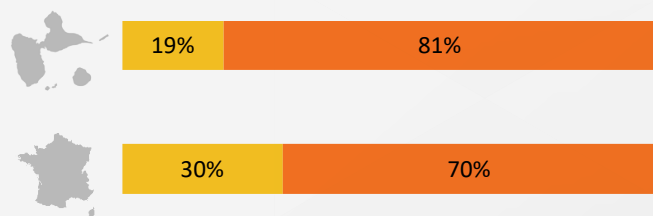
L'Hexagone est également touché par ce phénomène de vieillissement mais moins fortement. Les bénéficiaires de 50 ans et plus représentent également 45% de l'ensemble des bénéficiaires contre 25% en 2012.

Répartition des bénéficiaires interrogés par sexe

Vous êtes ...?
Données 2021



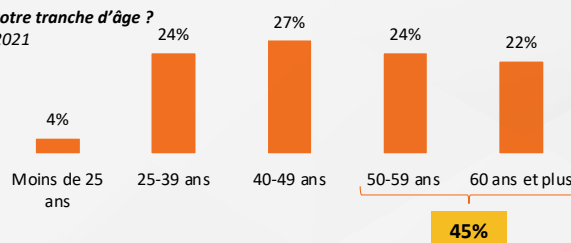
■ Homme ■ Femme



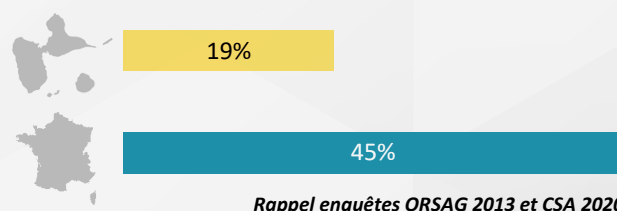
Rappel enquêtes ORSAG 2013 et CSA 2020

Répartition des bénéficiaires interrogés par tranche d'âge

Quel est votre tranche d'âge ?
Données 2021



Proportion de bénéficiaires de 50 ans et plus



Rappel enquêtes ORSAG 2013 et CSA 2020



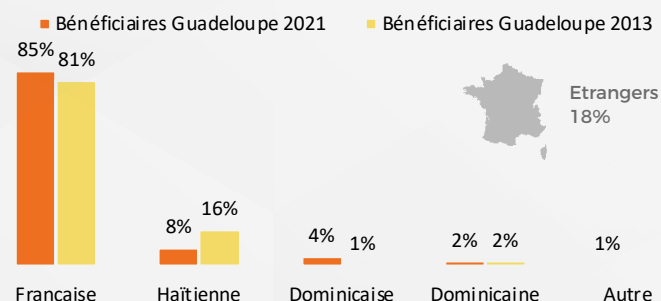
Une proportion de bénéficiaires étrangers en recul par rapport à 2013

Les bénéficiaires interrogés sont majoritairement de nationalité française, soit 85% contre 15% d'étrangers. La part de français bénéficiant du dispositif est en hausse de 4 points par rapport 2013 et supérieure à celle enregistrée dans l'Hexagone (+ 3 points).

Parmi les étrangers, la nationalité haïtienne reste la plus représentée au sein des bénéficiaires (8%) malgré une proportion divisée par deux sur la période.

Répartition des bénéficiaires interrogés par nationalité

Quelle est votre nationalité ?



Niveau 3: CAP, BEP; Niveau 4: Baccalauréat; Niveau 5: Bac+2 (DEUG, BTS, DUT, DEUST); Niveau 6: Bac+3 (Licence, Licence LMD, licence professionnelle), Bac+4 (Maîtrise); Niveau 7: Bac+5 (Master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur)

Des bénéficiaires moins diplômés

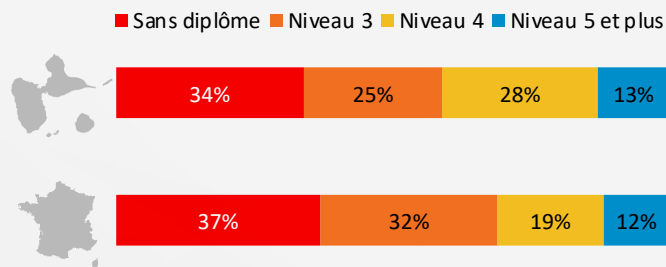
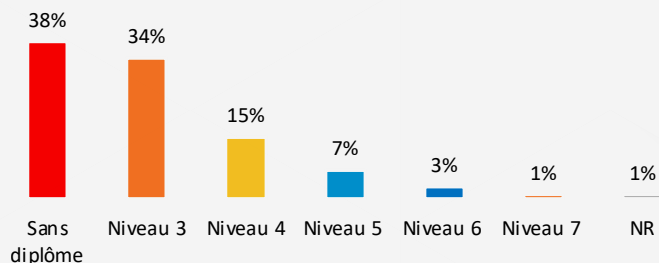
38% des bénéficiaires n'ont aucun diplôme et 32% ont un niveau équivalent au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou au Brevet d'étude professionnelle (BEP).

Entre 2013 et 2021, la part de bénéficiaires guadeloupéens ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat est passée de 59% à 72%.

Répartition des bénéficiaires interrogés par niveau de formation

Quel est votre niveau de diplôme ?

Données 2021



Rappel enquêtes ORSAG 2013 et CSA 2020



Structure des ménages

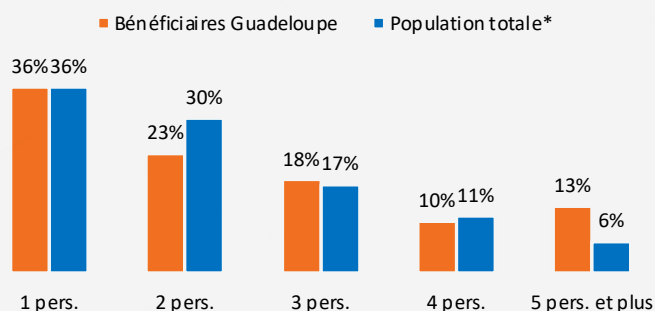
Une présence plus marquée de familles nombreuses/de foyers de grande taille au sein des bénéficiaires

Si comme au niveau de l'ensemble de la Guadeloupe, 36% des bénéficiaires de l'aide alimentaire vivent seuls, le nombre moyen de personnes par foyer est légèrement supérieur au sein des bénéficiaires, soit 2,5 contre 2,2 pour l'ensemble de la Guadeloupe. Cette différence résulte d'un nombre de foyers comptant au moins 5 personnes deux fois plus important (13% contre 6% pour l'ensemble de la Guadeloupe).

Nombre de personnes par foyer

Vous y compris, combien de personnes composent votre foyer?

Données 2021



Taille moyenne	
Bénéficiaires	2,5 pers.
Population totale	2,2 pers.

Une structure familiale qui diffère de celle de l'hexagone

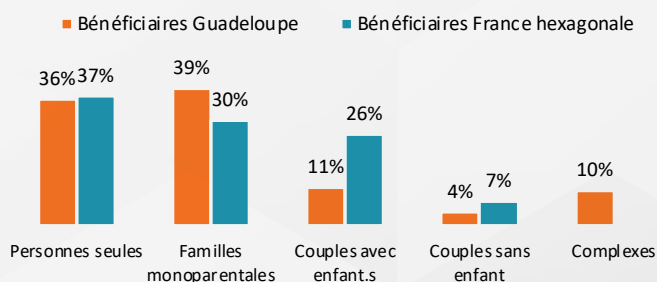
Au sein des bénéficiaires, les familles monoparentales, principalement composées de bénéficiaires âgés de 25 à 49 ans, représentent la structure familiale la plus courante, soit 39% contre 30% dans l'Hexagone.

Elles sont suivies des personnes seules. La solitude touche particulièrement les seniors de 60 ans et plus (71% vivent seuls).

Les foyers complexes** qui regroupent 10% des bénéficiaires sont souvent constitués d'agrégats de petites cellules familiales s'apparentant à des ménages unipersonnels composés d'un enfant ou d'un parent du bénéficiaire. La présence de ces foyers traduit une solidarité familiale face aux difficultés d'accès à un emploi et/ou un logement.

Typologie des foyers

Vous vivez ...
Données 2021



* INSEE, Recensement de la population définitif 2018, exploitation complémentaire.

** Les ménages complexes, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées



Davantage d'enfants à charge au sein des bénéficiaires de l'aide alimentaire

47% des foyers n'ont aucun enfant à charge contre 42% à l'échelle de la Guadeloupe.

Au sein des ménages ayant des enfants à charge, 16% ont au moins trois enfants à charge contre 9% pour l'ensemble des ménages de Guadeloupe et 20% des ménages de l'Hexagone. En moyenne, on recense 2,1 enfants au sein des ménages ayant des enfants à charge contre 1,8 pour l'ensemble de la Guadeloupe.

Le nombre moyen d'enfants à charge est plus élevé au sein des couples, soit 2,5 en moyenne contre 2,0 pour les foyers complexes.

Les enfants à charge des bénéficiaires sont âgés en moyenne de plus de 11 ans.

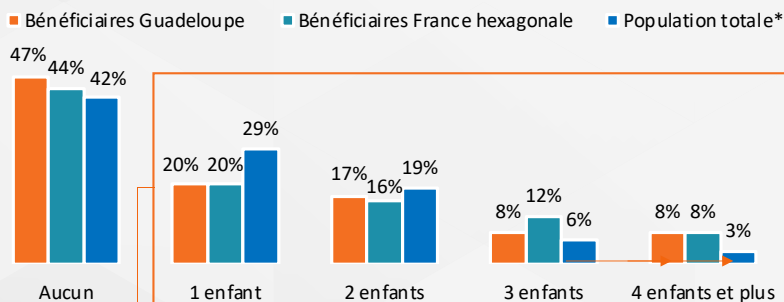
Plus de 25% des enfants sont âgés de 10 à 14 ans. Cette tranche d'âge se retrouve dans 52% des foyers ayant des enfants à charge.

Les enfants en bas âge (moins de 3 ans) représentent 8% des enfants à charge des bénéficiaires. Ils sont présents dans 17% des foyers interrogés.

Enfin, 18% des enfants à charge sont majeurs, vivant dans 36% des foyers.

Nombre d'enfants à charge par foyer

Combien d'enfants à charge avez-vous ?
Données 2021

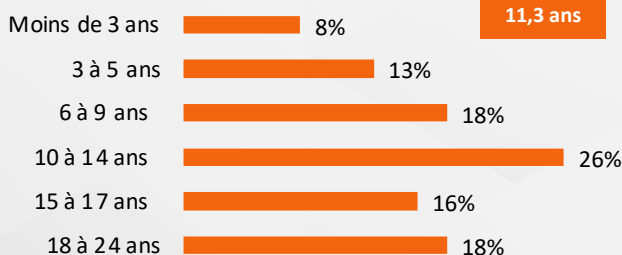


Nombre moyen d'enfants à charge par type de foyer

	Nombre d'enfants
Monoparental	2,1 enfants
Couple avec enfant	2,5 enfants
Complexe	2,0 enfants

Répartition des enfants à charge par tranche d'âge

Quel est l'âge de votre/vos enfant.s
Données 2021



Moyenne
11,3 ans



Ancienneté d'implantation dans la commune et statut d'occupation

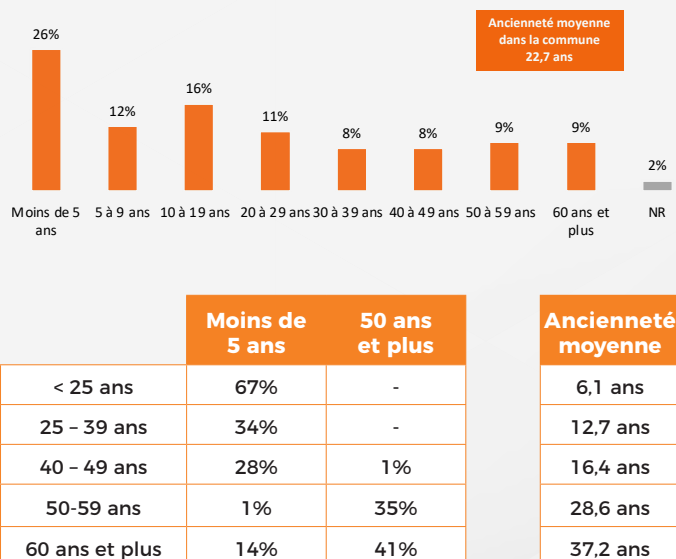
Une ancienneté d'implantation qui se renforce avec l'âge

En moyenne, les bénéficiaires sont implantés dans leur commune de résidence depuis près de 23 ans. Toutefois, cette moyenne masque des différences importantes puisque 35% y habitent depuis plus de 30 ans, contre 26% qui y sont depuis moins de 5 ans.

L'ancienneté d'implantation croît fortement avec l'âge passant de 6,1 ans en moyenne pour les moins de 25 ans à 37,2 ans pour les seniors de 60 ans et plus. Cet écart s'explique par une proportion plus importante de jeunes résidents dans la population des moins de 25 ans, 67% sont implantés dans leur commune depuis moins de 5 ans contrastant ainsi avec l'ancrage des seniors (41% sont dans leur commune depuis au moins 50 ans).

Ancienneté résidentielle des bénéficiaires

Depuis combien de temps résidez-vous dans votre commune ?
Données 2021



Un statut d'occupation du logement qui diffère fortement de celui observé en France hexagonale

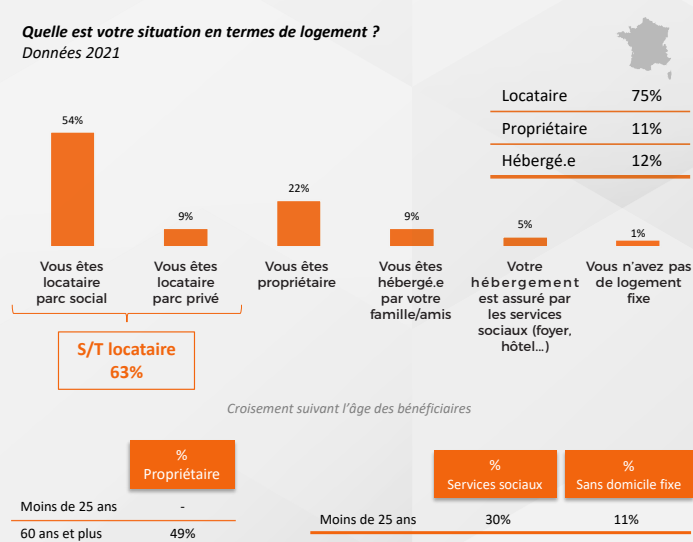
En Guadeloupe, 85% des bénéficiaires ont un logement stable*, proportion relativement identique à celle observée dans l'Hexagone (86%). Toutefois, le type d'occupation diffère. Les propriétaires sont deux fois plus représentés en Guadeloupe, soit 22% contre 11% dans l'Hexagone.

La proportion de propriétaires varie fortement suivant l'âge. Les seniors de 60 ans et plus sont 49% à avoir fait l'acquisition de leur logement tandis qu'aucun jeune de moins de 25 ans n'est propriétaire. Ces derniers semblent plus vulnérables face à l'accès à un logement autonome puisque 30% sont hébergés par les services sociaux et 11% sont sans domicile fixe contre respectivement 5% et 1% pour l'ensemble des bénéficiaires.

Notons que la rupture familiale est le principal motif qui justifie l'absence de logement fixe.

Statut d'occupation du logement

Quelle est votre situation en termes de logement ?
Données 2021



* Locataires ou propriétaires



SITUATION PROFESSIONNELLE DES BÉNÉFICIAIRES





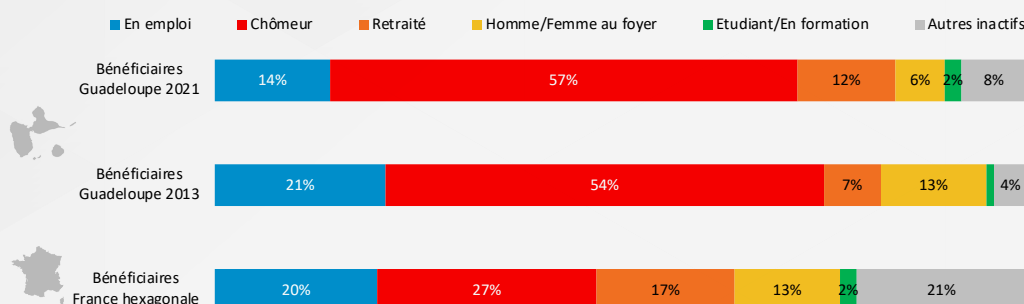
Un recul de l'emploi lié à la hausse du chômage mais pas seulement

La situation professionnelle des bénéficiaires a évolué entre 2013 et 2021. La part de bénéficiaires en emploi recule de 7 points pour s'établir à 14% tandis qu'elle atteint 20% dans l'Hexagone.

La proportion de bénéficiaires en emploi croît avec le niveau de diplôme passant de 8% pour les bénéficiaires n'ayant pas de diplôme à 33% pour ceux ayant au moins un bac+3.

Répartition des bénéficiaires suivant leur situation professionnelle

Quelle est votre situation professionnelle ?



La part de chômeurs, qui progresse de 3 points par rapport à 2013 est 2,1 fois supérieure à celle enregistrée dans l'Hexagone.

La proportion de retraités augmente de 5 points sous l'impulsion du vieillissement de la population de bénéficiaires et de la progression de la précarité des seniors. A l'inverse, la part des hommes/femmes au foyer a été divisée par deux passant de 13% à 6% sur la période.

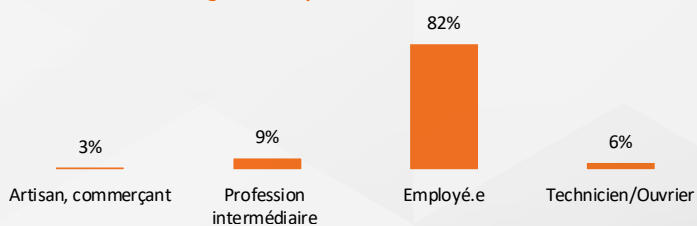
Enfin, la proportion d'étudiants certes négligeable, a doublé sur la période. Ces derniers ont davantage bénéficié d'aide suite à la dégradation de leurs conditions de vie liée à la crise sanitaire.

Une forte proportion d'emplois précaires occupés

En 2021, 14% des bénéficiaires déclarent avoir une activité professionnelle dont 2% recourent à une activité non déclarée et 1% est à son compte.

Les salariés représentent donc 74% des bénéficiaires en emploi et ont en grande majorité le statut d'employé (82%). Parmi eux, 73% occupent un emploi précaire* qui peut engendrer incertitudes quant à l'avenir et insécurité.

Catégorie socioprofessionnelle des salariés



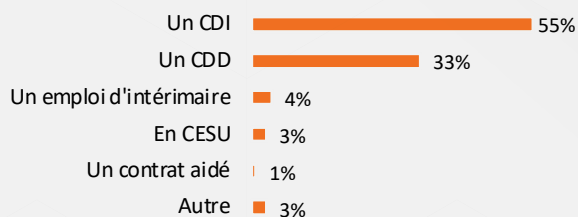
Dans le détail, 45% ont un emploi à durée limitée (CDD, intérim,...) et 58% sont à temps partiel qu'on peut supposer subi (niveau quasiment trois fois supérieur à l'ensemble de la Guadeloupe).

* Un emploi précaire est un emploi dont la durée est limitée ou non définie. Les bénéficiaires n'ayant pas une rémunération suffisamment importante pour pouvoir vivre décemment, incluant ainsi les emplois à temps partiel subi



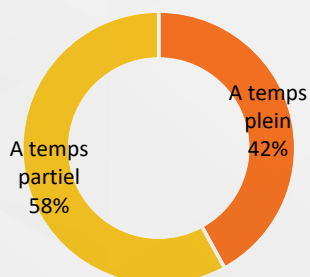
A l'image de la Guadeloupe, le temps partiel touche davantage les femmes (60% contre 45% pour les hommes), probablement en raison du type d'emploi qu'elles occupent ou de leur composition familiale.

Type de contrat des salariés



En effet, les femmes travaillent majoritairement dans le secteur des services où le temps partiel y est plus développé et certaines font le choix de ce type de contrat pour s'occuper de leurs enfants.

Temps de travail des salariés



S'agissant des chefs d'entreprise, ils évoluent au sein d'une petite structure qu'ils gèrent seuls (EIRL, EI, Auto-entrepreneur). Ces derniers ont certainement été fragilisés par la crise sanitaire comme une majorité de TPE sur l'ensemble de la Guadeloupe.

Un niveau de diplôme qui n'épargne pas du chômage

Près de 60% des bénéficiaires déclarent être au chômage, soit un taux de chômage de 80% contre 72% en 2013 et 57% dans l'Hexagone. Le chômage touche légèrement plus les femmes,

soit 81% de la population active contre 79% pour les hommes. L'écart est plus marqué suivant l'âge où 84% des actifs âgés de 25 à 49 ans sont à la recherche d'un emploi contre 69% pour les moins de 25 ans.

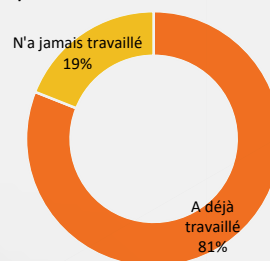
Si la proportion de chômeurs varie fortement suivant le niveau de diplôme, les titulaires d'au moins un bac+3 ne sont pas épargnés par le phénomène, 57% des actifs déclarent être à la recherche d'un emploi contre 86% pour les sans diplôme.

Parmi les chômeurs, 81% ont déjà occupé un emploi et n'exercent plus d'activité professionnelle depuis en moyenne 5 ans et demi. Notons que l'ancienneté moyenne de chômage masque des différences importantes suivant les bénéficiaires.

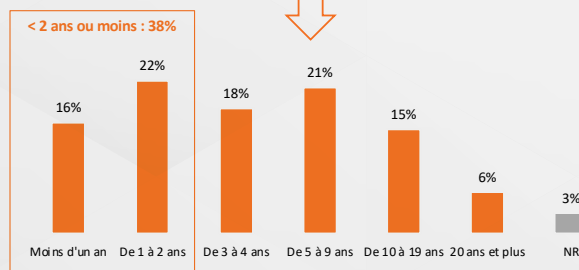
38% sont au chômage depuis moins de deux ans, période coïncidant avec la crise sanitaire et ses effets sur le marché de l'emploi. Les autres sont assimilés à des chômeurs de très longue durée (au chômage depuis 2 ans ou plus).

Ancienneté de chômage

Avez-vous déjà occupé un emploi ?
Données 2021



Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi ?
Données 2021



Ancienneté moyenne : 5 ans et demi



RESSOURCES FINANCIÈRES ET DÉPENSES DES BÉNÉFICIAIRES





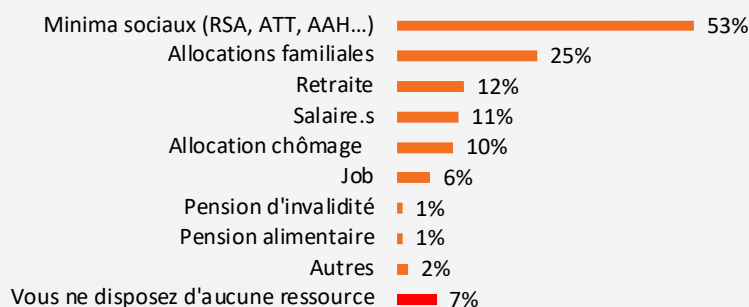
Des revenus principalement composés de minimas sociaux et d'allocations familiales

En 2021, 93% des bénéficiaires ont des ressources (67% ont une seule ressource et 25% en ont au moins deux). La proportion de bénéficiaires percevant un ou plusieurs revenus est en léger repli par rapport à 2013 (-2 points) mais reste nettement supérieure au

niveau de l'Hexagone (+ 12 points). En raison du profil des bénéficiaires, présence marquée de chômeurs et de familles monoparentales, les minimas sociaux et les allocations familiales sont les principaux revenus des bénéficiaires.

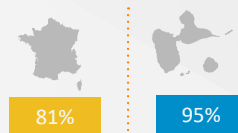
Type de ressources financières des bénéficiaires

Quelles sont les ressources dont dispose votre foyer?
Données 2021



Proportion de bénéficiaires ayant des ressources

93% ont des ressources



Rappel enquêtes ORSAG 2013 et CSA 2020

Un niveau de revenu relativement faible et qui varie fortement suivant la typologie des ménages

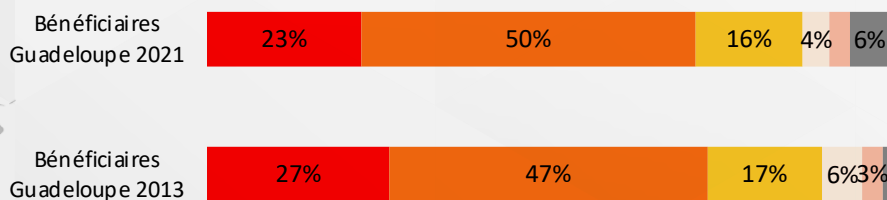
Parmi les bénéficiaires ayant des ressources, 73% vivent en dessous du seuil de pauvreté établi à 1 010 euros en 2017, proportion 2,1 fois plus importante que sur l'ensemble de la Guadeloupe.

Le revenu mensuel moyen des foyers s'élève donc à 778,3 euros et masque des différences importantes suivant la taille et la typologie des foyers.

Revenu mensuel moyen du foyer

En moyenne, de quel montant de ressources disposez-vous dans votre foyer chaque mois ?

■ Moins de 500 € ■ 500 à 999 € ■ 1 000 à 1 499 € ■ 1 500 à 1 999 € ■ 2000 € et plus ■ NR



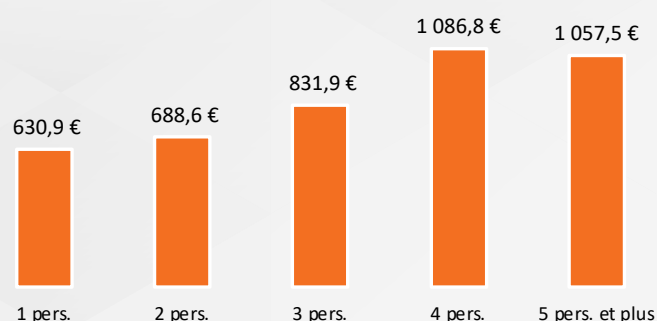
Strate : Bénéficiaires ayant des ressources – 93% de l'échantillon total



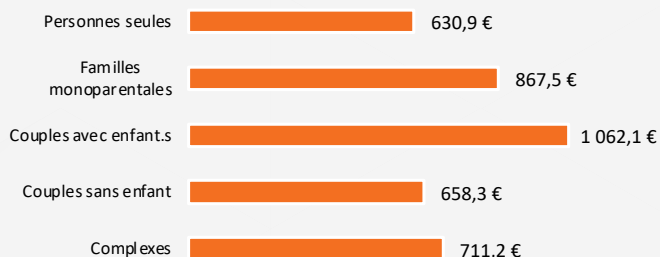
Les ressources des bénéficiaires

Le revenu mensuel moyen des foyers varie de 630,9 euros pour les foyers d'une personne à plus de 1 050 euros pour les foyers d'au moins 4 personnes. Les foyers ayant des enfants à charge disposent de revenus plus élevés en moyenne, principalement alimentés par les allocations familiales.

Revenu mensuel moyen suivant la taille du foyer



Revenu mensuel moyen suivant la typologie du foyer

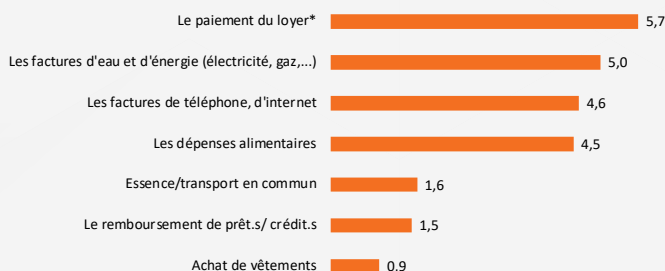


Des bénéficiaires contraints de prioriser les dépenses obligatoires...

Globalement, les bénéficiaires accordent davantage d'importance aux dépenses relatives au logement (paiement du loyer et des factures d'eau et d'énergie). Les dépenses alimentaires représentent le quatrième poste de dépense, dont l'importance est probablement moindre en raison de l'aide alimentaire qui est attribuée aux bénéficiaires.

Poids des différents postes dans la dépense des foyers

Veuillez classer du plus important au moins important les postes de dépenses de votre budget (1 étant le poste de dépenses le plus important et 7 le moins important) ?
Données 2021



Le score est une moyenne calculée en affectant une pondération décroissante de 7 si l'item est classé en premier à 1 si l'item est classé en dernier. Les items non classés reçoivent la pondération 0.

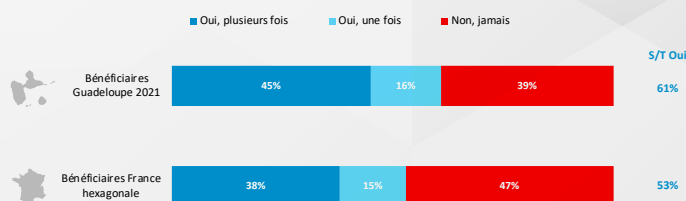
...En pouvant pour certains compter sur le soutien familial ou de l'entourage

Plus de 60% des bénéficiaires ont déjà profité d'un soutien de leur famille ou de leur entourage pour faire face à des difficultés financières, d'hébergement ou de restauration et pour près de 75% d'entre eux, cette aide a été récurrente. Le soutien d'un proche est plus marqué en Guadeloupe que dans l'Hexagone où 53% déclarent en avoir bénéficié.

L'aide reçue varie peu suivant la typologie des foyers et leur niveau de revenus.

Niveau d'aide de la famille ou de l'entourage

Certaines personnes de votre entourage (famille, amis) vous ont-elles déjà aidé (que ce soit pour vous héberger, pour vous restaurer, ou en vous donnant de l'argent) ?



* Score calculé en ne tenant pas compte des propriétaires



La gestion du budget et les éventuelles aides extérieures

Les accidents de la vie sont les principales causes des difficultés financières des bénéficiaires

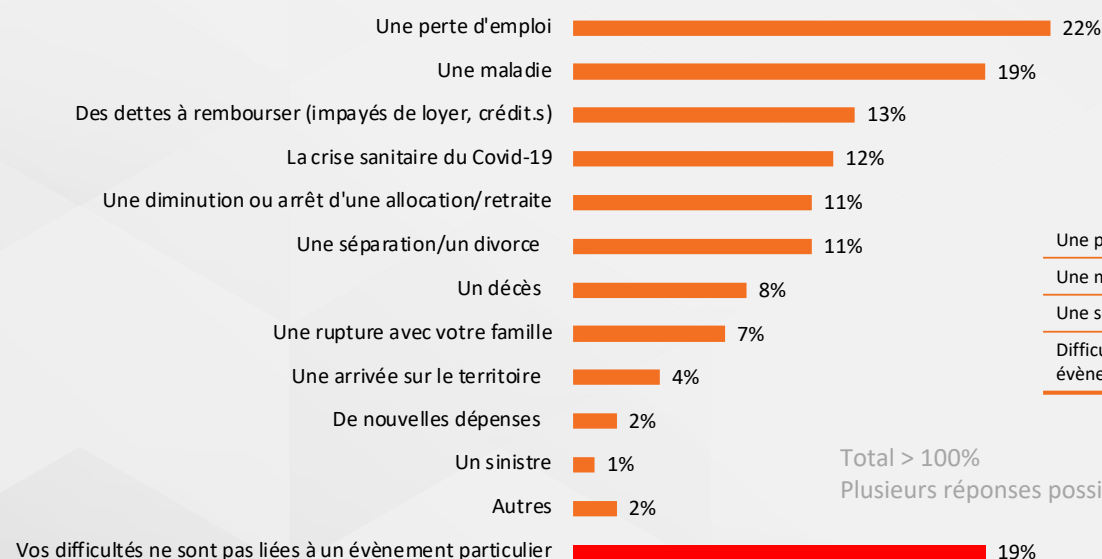
Si pour près de 20% des bénéficiaires, les difficultés financières sont structurelles, pour les autres, elles trouvent principalement leur origine, comme dans l'Hexagone, dans un accident de la vie, perte d'emploi (22%) et maladie (19%). La crise sanitaire a généré des difficultés financières auprès de 12% des bénéficiaires interrogés.

Toutefois, des différences apparaissent suivant l'âge des bénéficiaires et la typologie des foyers. Ainsi, la rupture avec la famille est la principale origine de l'aggravation des difficultés financières des moins de 25 ans (30%), tandis que c'est la crise sanitaire du Covid-19 pour les 25-39 ans (18%) et la maladie pour les seniors de 50-59 ans (25%) et de 60 ans et plus (32%).

La maladie est également la principale cause du renforcement des difficultés financières des couples avec enfant.s et des foyers complexes.

Origines des difficultés financières des bénéficiaires

Vos difficultés financières se sont-elles aggravées à la suite de l'un des événements suivants ?
Données 2021



Une perte d'emploi	26%
Une maladie	21%
Une séparation/ un divorce	20%
Difficultés non liées à un événement particulier	8%

Total > 100%
Plusieurs réponses possibles



L'ÉTAT DE SANTÉ DES BÉNÉFICIAIRES





La santé des bénéficiaires et leur couverture maladie

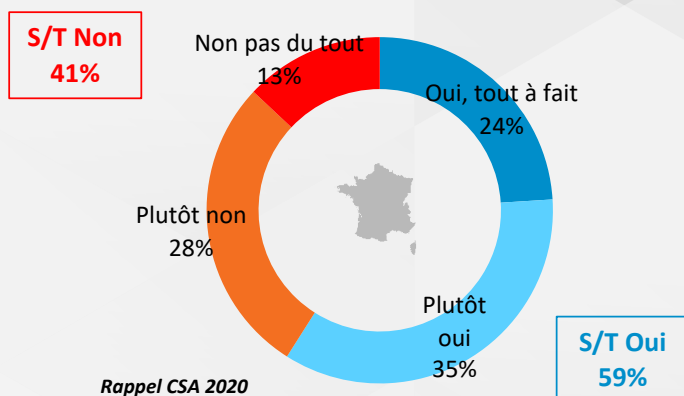
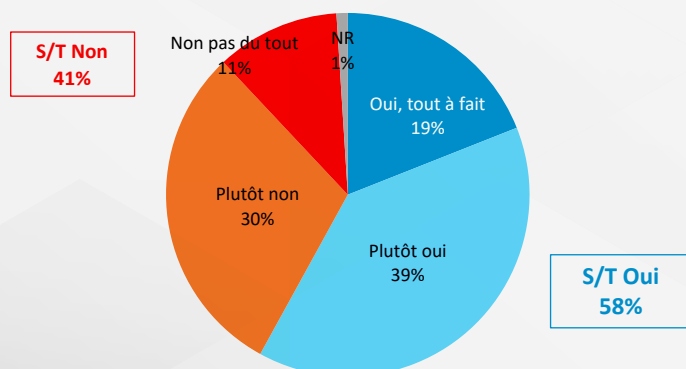
Une majorité de bénéficiaires se sent en bonne santé...

Globalement, 58% des bénéficiaires ont le sentiment d'être en bonne santé, niveau identique enregistré auprès de la population guadeloupéenne âgée de 15 ans ou plus en 2019*. La part des bénéficiaires se sentant globalement en bonne santé est quasi identique à celle observée dans l'Hexagone mais ceux qui se disent en très bonne santé sont moindres (19% contre 24% dans l'Hexagone).

La perception des bénéficiaires est fortement liée à leur âge. La proportion des bénéficiaires qui estiment être en bonne santé passe de 79% chez les 25-39 ans à 41% chez les seniors de 60 ans et plus.

Perception des bénéficiaires quant à leur état de santé

Avez-vous le sentiment d'être en bonne santé ?
Données 2021



Croisement suivant la typologie des répondants

	% Bonne santé	% Mauvaise santé
Femme	57%	42%
Homme	63%	37%
25-39 ans	79%	20%
60 ans et plus	41%	58%

62% des bénéficiaires interrogés déclarent avoir au moins une pathologie contre 82% dans l'Hexagone. Les personnes qui ont le sentiment d'être en mauvaise santé sont plus nombreuses à l'affirmer, soit 90% contre 41% qui se disent en bonne santé.

De même, les seniors de 60 ans et plus pâtissent davantage d'un souci de santé, 78% révèlent avoir un problème de santé contre 44% pour les jeunes de moins 25 ans.

* Drees-Insee, Enquête Santé Dom, EHIS, 2019, ARS

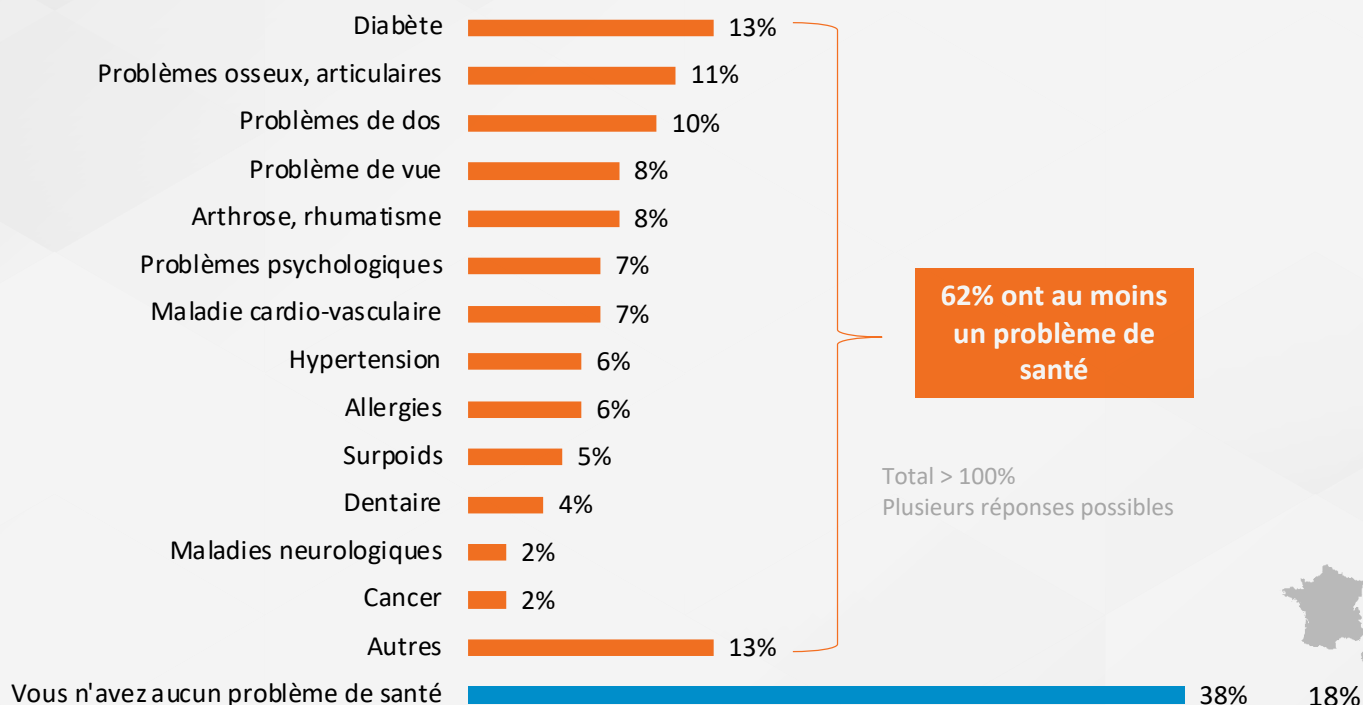


A l'image du territoire, les principaux types de problème de santé des bénéficiaires de Guadeloupe diffèrent de ceux de l'Hexagone. Les bénéficiaires ayant des problèmes de santé souffrent principalement de diabète (20%), de problèmes osseux, articulaires

(18%) et de problèmes de dos (16%) tandis que ce sont principalement les problèmes de dos (39%), de vue (34%) et dentaires (28%) qui touchent les bénéficiaires de l'Hexagone.

Types de problèmes de santé des bénéficiaires

Quel.s type.s de problème de santé avez-vous ?
Données 2021



Strate :
Bénéficiaires ayant un problème de santé

Bénéficiaires Guadeloupe 2021	
Diabète	20%
Problèmes osseux, articulaires	18%
Problèmes de dos	16%

Bénéficiaires France hexagonale	
Problèmes de dos	39%
Problèmes de vue	34%
Problèmes dentaires	28%

* Drees-Insee, Enquête Santé Dom, EHIS, 2019, ARS



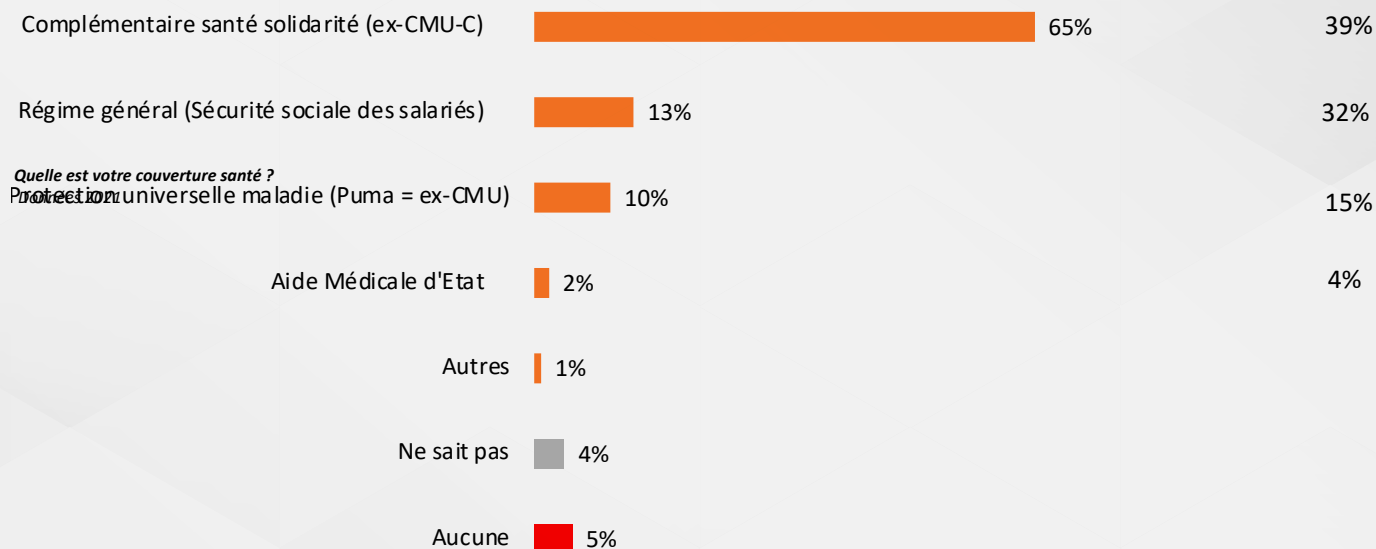
Des bénéficiaires principalement couverts par la complémentaire santé solidarité

La complémentaire santé solidarité est le régime de santé le plus répandu couvrant 65% des bénéficiaires de Guadeloupe contre 39% dans l'Hexagone. A l'exception des chefs d'entreprise, c'est le principal régime adopté

par les bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Le régime général protège 13% des bénéficiaires, les salariés (31%) et les retraités (28%) sont davantage concernés.

Couverture santé des bénéficiaires





LE RECOURS À L'AIDE ALIMENTAIRE





Une organisation du dispositif différente de la France hexagonale...

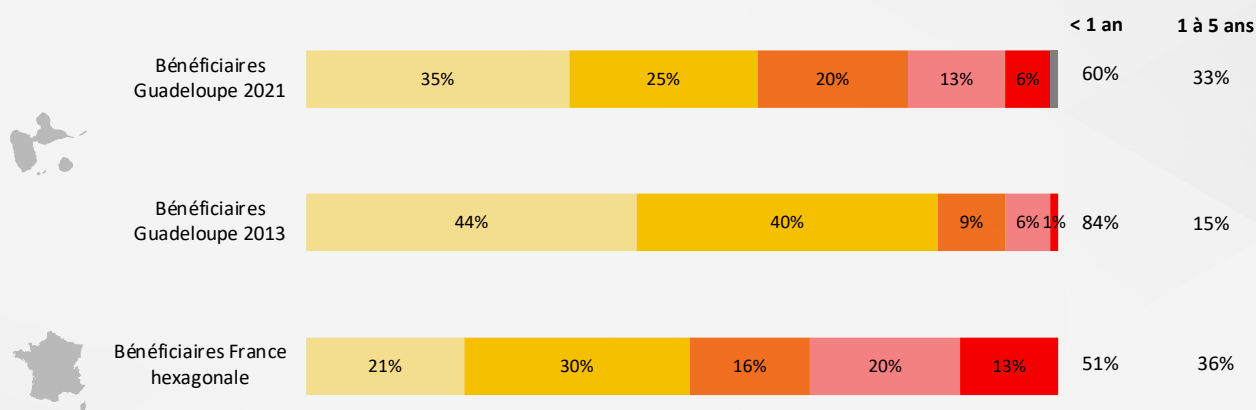
Entre 2013 et 2021, la proportion de bénéficiaires qui recouraient à l'aide alimentaire depuis moins d'un an est passée de 84% à 60%. Désormais, 33% des bénéficiaires jouissent de l'aide alimentaire depuis 1 à 5 ans

contre 15% en 2013. A l'image de l'Hexagone, il semble que les bénéficiaires s'installent dans le dispositif traduisant ainsi la précarité dans laquelle ils vivent.

Ancienneté du recours à l'aide alimentaire

Aujourd'hui, vous bénéficiez de l'aide alimentaire depuis :

Moins de 3 mois De 3 mois à moins d'un an De 1 an à moins de 2 ans De 2 ans à moins de 5 ans 5 ans et plus NR



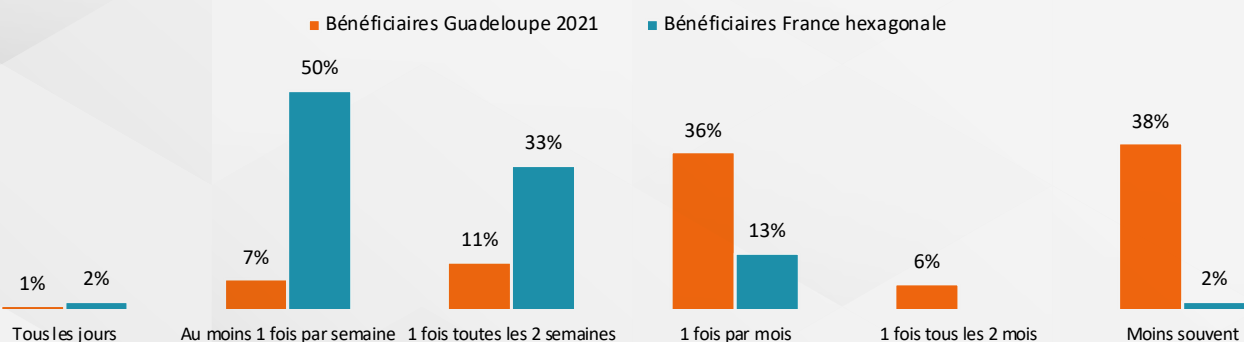
...Et qui offre moins de possibilités

La fréquence de recours à l'aide alimentaire diffère fortement de celle enregistrée dans l'Hexagone où elle est plus élevée en raison d'une organisation différente et d'une offre de circuits d'approvisionnement et de choix

de produits plus large. 52% des bénéficiaires de l'Hexagone en vient à l'aide alimentaire au moins une fois par semaine tandis que 38% se rendent dans les structures moins d'une fois tous les deux mois en Guadeloupe.

Fréquence du recours à l'aide alimentaire

Vous avez recours à l'aide alimentaire :





En Guadeloupe, certains bénéficiaires pointent du doigt le manque de régularité dans la distribution, la difficulté à pouvoir se déplacer pour les personnes isolées enfin, d'autres affirment qu'ils ne sont plus « appelés » pour récupérer leur colis.

La fréquence de recours est donc variable suivant de la typologie des bénéficiaires et des foyers. Les jeunes de moins de 25 ans usent plus régulièrement de l'aide alimentaire, 52% en bénéficient au moins une fois toutes les deux semaines contre 9% des seniors de 60 ans et plus. Ces derniers sont 42% à faire appel à l'aide alimentaire moins de deux fois tous les deux mois.

De même, les couples avec enfant.s y recourent plus fréquemment, 34% bénéficient de l'aide au moins une fois tous les 15 jours. Enfin, les étudiants jouissent plus souvent du dispositif, 54% en profitent au moins une fois tous les 15 jours. Plus de 60% des bénéficiaires n'ont pas l'opportunité de choisir leurs produits dans le cadre de l'aide alimentaire. Le manque d'alternative est lié aux circuits d'approvisionnement privilégiés par les bénéficiaires.

En effet, les CCAS et associations qui préparent les colis en fonction des denrées disponibles et de la typologie des foyers, ne permettent pas de choisir les produits.

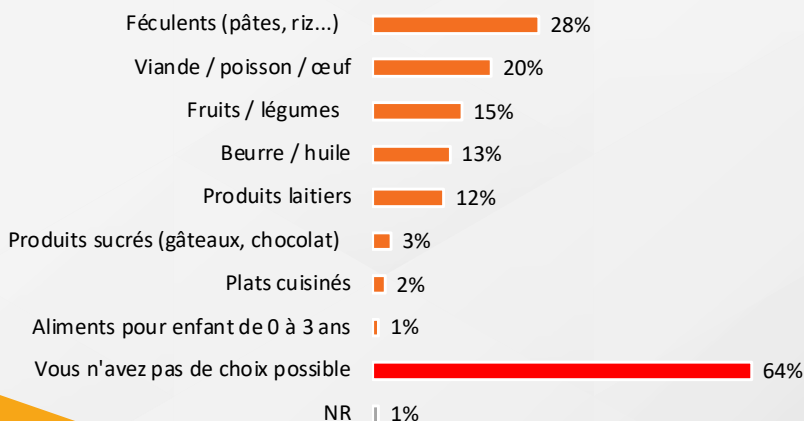
A l'image de l'Hexagone, les bénéficiaires qui ont le choix privilégient les féculents (28%) et la viande, le poisson ou les œufs (20%) et ce principalement parce qu'ils sont moins onéreux que dans le commerce. Toutefois, la sélection des produits diffère suivant le sexe, l'âge et le niveau de revenu des foyers.

Les hommes optent de manière plus importante pour le beurre et l'huile (18%) que la viande, le poisson et les œufs (12%). Les jeunes de moins de 25 ans qui ont davantage le choix que les seniors de 60 ans et plus (47% contre 25%) préfèrent les produits sucrés (11% contre 3% en moyenne).

De même, 44% des 25-39 ans peuvent choisir leurs produits et sont plus nombreux à préférer les produits laitiers (20% contre 12% en moyenne). Enfin, les foyers dont les revenus mensuels sont de 2000 euros et plus sont plus nombreux à avoir le choix que les plus modestes (moins de 500 euros), soit 54% contre 33%, se rendant probablement plus souvent dans les épiceries solidaires.

Aliments privilégiés pour l'aide alimentaire

Quelle(s) catégorie(s) d'aliment prenez vous en priorité à l'association d'aide alimentaire ?
Données 2021



Classement France hexagonale

Féculents (pâtes, riz...)
Viande/ poisson /œufs
Fruits / légumes



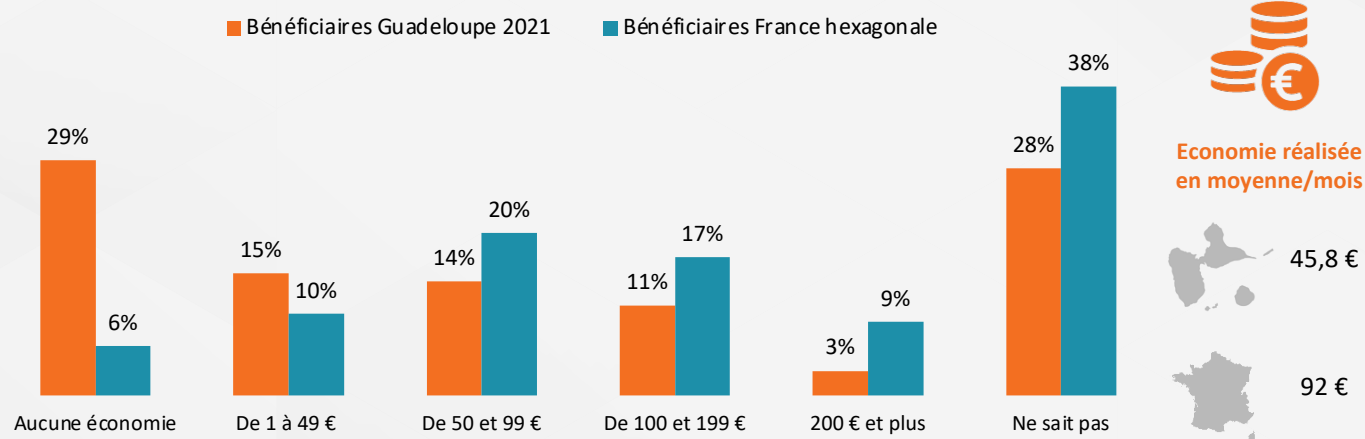
Mais une aide essentielle et nécessaire à l'équilibre alimentaire et pour se sentir en meilleure santé.

En 2021, l'aide alimentaire reçue permet à 71% de bénéficiaires de réaliser des économies, niveau nettement inférieur à celui enregistré dans l'Hexagone (94%). Si 29% des bénéficiaires ne savent pas combien d'euros ils économisent tous les mois grâce à l'aide alimentaire, l'économie réalisée en moyenne s'élève à près de 46 euros représentant ainsi la moitié de celle faite par les bénéficiaires de l'Hexagone.

Le niveau d'économie réalisée tous les mois varie fortement suivant le niveau de revenus des bénéficiaires. 85% des bénéficiaires dont les revenus mensuels du foyer sont de 2 000 euros et plus déclarent réaliser en moyenne 76 euros d'économies tous les mois grâce à l'aide alimentaire contre 41,3 euros en moyenne pour 68% de ceux dont les revenus mensuels du foyer sont compris entre 500 et 999 euros.

Niveau d'économie réalisée tous les mois

En moyenne, combien d'euros économisez-vous par mois grâce à l'aide alimentaire ?



Près de 70% des bénéficiaires considèrent que l'aide alimentaire leur permet d'avoir une alimentation équilibrée contre 73% dans l'Hexagone. La part des bénéficiaires qui le soutiennent totalement atteint 19% contre 32% dans l'Hexagone.

Dans le même temps, 65% estiment que l'aide reçue leur permet de se sentir en meilleure santé contre 60% dans l'Hexagone. La perception de l'apport de l'aide alimentaire est fortement liée à l'ancienneté des bénéficiaires au sein du dispositif. Les bénéficiaires qui ont recours à l'aide alimentaire depuis moins de trois mois

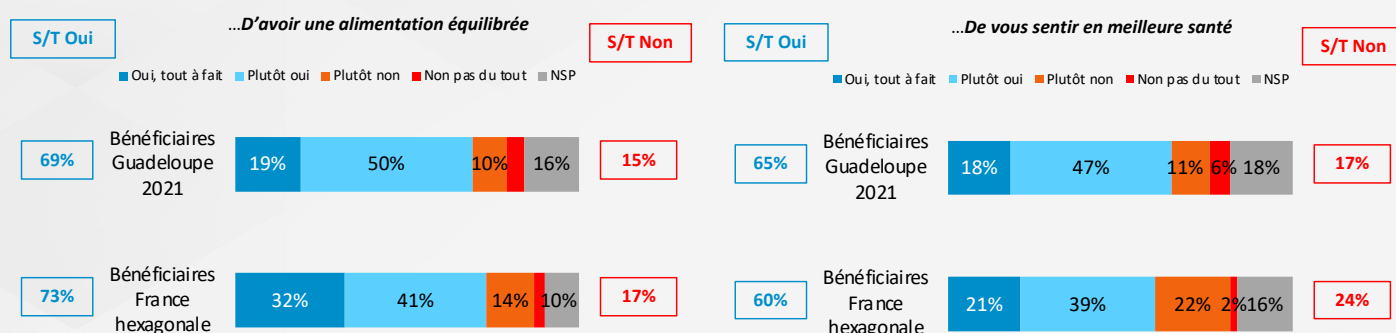


sont moins nombreux à juger que l'aide permet d'avoir une alimentation équilibrée soit 52% contre 88% qui recourent depuis au moins 5 ans. D'ailleurs, 32% ne savent pas si l'aide reçue contribue à avoir une alimentation équilibrée. De même, 50% des bénéficiaires ayant intégré

le dispositif depuis moins de 3 mois pensent que l'aide apportée permet de se sentir en meilleure santé contre 90% qui en profitent depuis au moins 5 ans. 31% ne savent pas si l'aide permet de se sentir en meilleure santé.

Apport de l'aide alimentaire

Selon vous, l'aide alimentaire que vous recevez vous permet :



Contrairement à l'Hexagone pour qui l'aide est essentielle, une légère majorité (52%) de bénéficiaires considère que l'aide alimentaire s'apparente à un coup de pouce utile dans les moments difficiles.

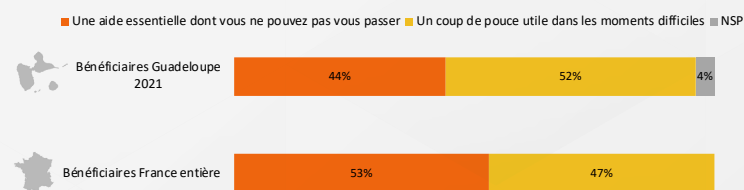
Le niveau d'importance accordée à l'aide varie fortement suivant l'ancienneté des bénéficiaires au sein du dispositif. 35% des bénéficiaires qui recourent à l'aide alimentaire depuis moins de 3 mois affirment qu'ils ne peuvent s'en passer contre 56% qui y recourent depuis 2 à 5 ans.

Des bénévoles qui contribuent à sensibiliser les bénéficiaires

76% des bénéficiaires sont sensibilisés à l'importance d'avoir une alimentation équilibrée lorsqu'ils reçoivent l'aide alimentaire. La part des bénéficiaires sensibilisés est nettement supérieure à celle enregistrée dans l'Hexagone où elle s'élève à 53%.

Niveau d'importance de l'aide alimentaire

Par rapport à votre situation, diriez-vous que l'aide alimentaire est :

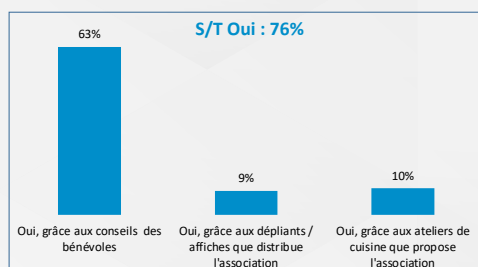




A l'image de l'Hexagone, le niveau de sensibilisation est principalement porté par les conseils des bénévoles. Par ailleurs, le niveau de sensibilisation croît avec l'ancienneté dans le dispositif passant de 71% pour les bénéficiaires recourant à l'aide alimentaire depuis moins d'un an à 94% pour ceux qui la sollicitent depuis au moins 5 ans.

Niveau de sensibilisation à l'importance d'avoir une alimentation saine

Lorsque vous recevez l'aide alimentaire, êtes-vous sensibilisé(e) à l'importance d'avoir une alimentation équilibrée ?
Données 2021



S/T Oui : 53%

Une connaissance de l'origine des produits qui pourrait être améliorée

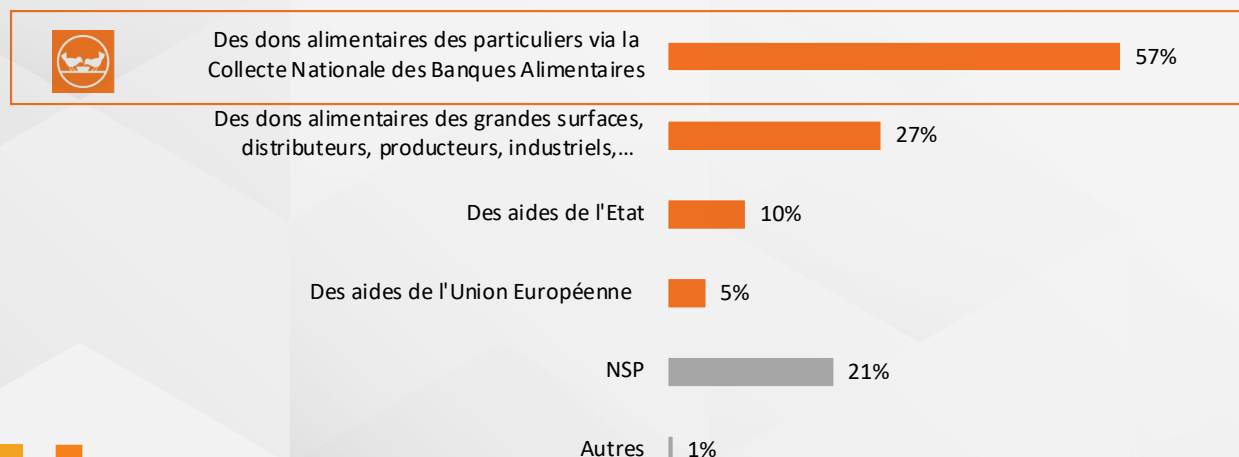
Plus de 20% des bénéficiaires ne savent pas d'où proviennent les produits distribués par les structures d'aide alimentaire. Les bénéficiaires qui recourent à l'aide alimentaire depuis moins de 3 mois sont deux fois plus nombreux que ceux qui sont dans le dispositif depuis 2 à 5 ans à ne pas connaître l'origine des produits (26% contre 16%).

Parmi ceux qui connaissent l'origine des produits, 72% affirment qu'ils proviennent des dons alimentaires via la collecte des Banques Alimentaires.

Si dans l'Hexagone, 72% des bénéficiaires pensent que les produits distribués sont issus des dons alimentaires des grandes surfaces, distributeurs, producteurs, industriels, agriculteurs, seuls 27% l'affirment en Guadeloupe. Enfin, dans une bien moindre mesure que dans l'Hexagone, ils sont respectivement 10% et 5% à déclarer que les produits proviennent des aides de l'Etat et de l'Union Européenne.

Origines des produits de l'aide alimentaire distribués

Selon vous, d'où proviennent les aliments qui vous sont distribués dans l'aide alimentaire ?
Données 2021





Satisfaction des bénéficiaires

Des bénéficiaires relativement satisfaits du dispositifs

Globalement, 79% des bénéficiaires se disent satisfaits de l'aide alimentaire reçue.

Le niveau de satisfaction globale diffère fortement suivant l'âge des bénéficiaires variant de 73% pour les seniors de 60 ans et plus à 96% pour les jeunes de moins de 25%.

La sensibilisation sur l'importance d'avoir une alimentation équilibrée joue partiellement sur le niveau de satisfaction puisque les bénéficiaires ayant été sensibilisés affichent un niveau de satisfaction plus élevé, soit 81% contre 75%.

La diversité de choix et l'apport nutritionnel perfectible

Les bénéficiaires sont particulièrement séduits par l'accueil qui leur est réservé au sein des différentes structures d'aide alimentaire même si une minorité essuie des remarques désagréables. La satisfaction globale à l'égard de ce critère s'élève à 95% et est principalement alimentée par la satisfaction totale (72%).

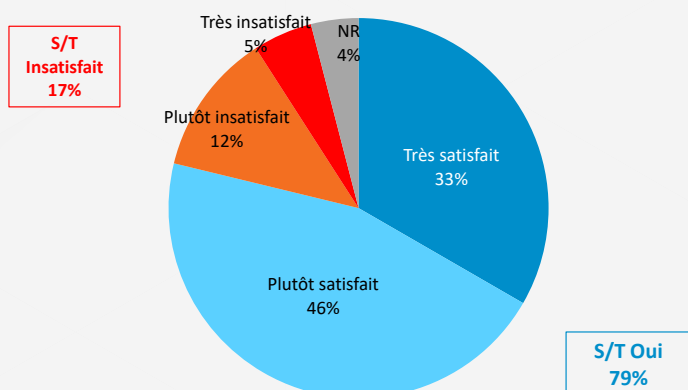
De même, la satisfaction globale des prix des produits, qui atteint 81%, est davantage portée par la satisfaction totale (51%).

A l'inverse, la disponibilité des produits et la diversité de choix des produits/plats sont moins bien perçus, la satisfaction globale s'élève respectivement à 53% et 62%. A ce propos, les bénéficiaires estiment qu'il y a trop de conserves et pas suffisamment de produits frais et de légumes nécessaires à l'apport nutritionnel. Ils dénoncent également le manque de produits d'hygiène et de propreté et une quantité de produits pas toujours en adéquation avec la taille du foyer.

Dans une démarche d'amélioration de la qualité de service, il conviendra d'agir en priorité sur la diversité de choix des produits/plats, l'apport nutritionnel des produits/plats et la prise en compte de la santé des bénéficiaires mais d'être vigilant sur la disponibilité des produits et la qualité des produits/plats.

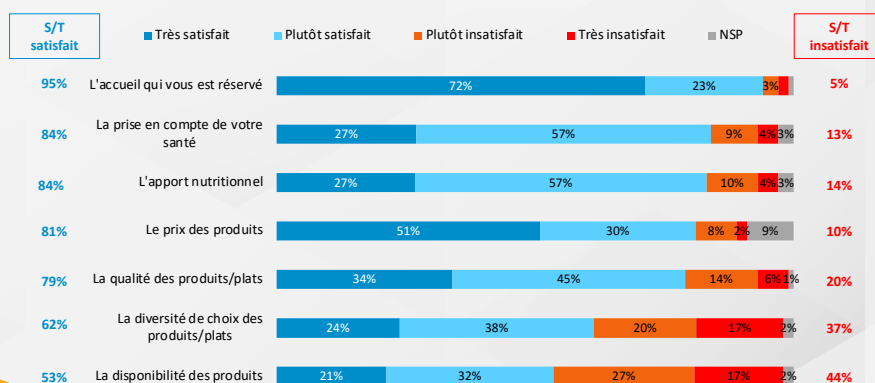
Niveau de satisfaction globale de l'aide alimentaire

Globalement, êtes-vous satisfait.e de l'aide alimentaire que vous recevez?
Données 2021



Niveau de satisfaction par critère

Quel est votre niveau de satisfaction à l'égard des critères suivants ?
Données 2021

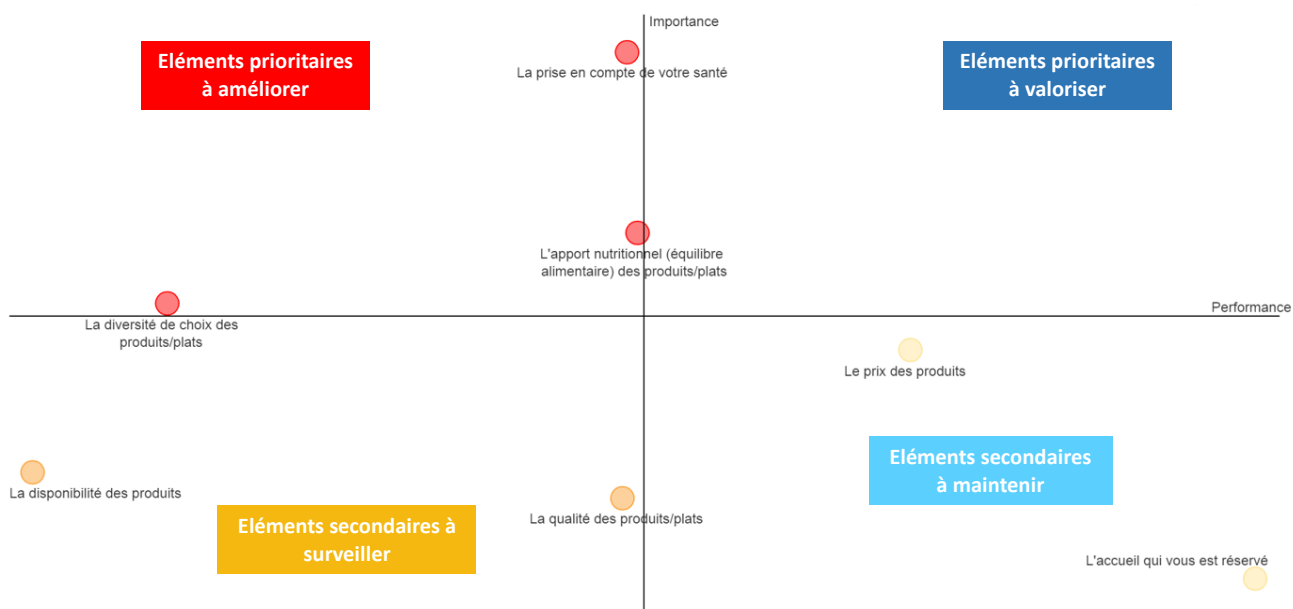




Carte d'actions prioritaires

Carte d'actions prioritaires

Analyse importance/performance





L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES BÉNÉFICIAIRES



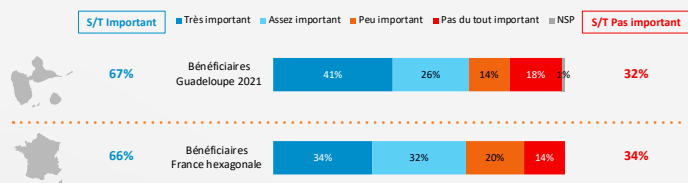


Un besoin d'être accompagné relativement bien exprimé

En 2021, 67% des bénéficiaires jugent globalement important le besoin d'être accompagnés et d'être aidés en dehors de l'aide alimentaire. Si le niveau d'importance est quasi identique à celui enregistré dans l'Hexagone, la proportion de bénéficiaires qui considère très important d'être accompagnée et aidée en dehors de l'aide alimentaire est plus nombreuse en Guadeloupe, soit 41% contre 34% dans l'Hexagone.

Besoin d'être accompagné

En dehors de l'aide alimentaire, votre besoin d'être accompagné et d'être aidé est



Toutefois, la perception des bénéficiaires varie suivant le sexe, peu de différences sont observées suivant la taille et la typologie des foyers. Les hommes sont plus nombreux à juger important le besoin d'accompagnement que les femmes, soit 78% contre 64%.

Un accompagnement social moins répandu qu'en France hexagonale

42% des bénéficiaires ont un accompagnement social principalement pour des besoins liés au logement et à l'accès aux droits. La part de bénéficiaires accompagnés est nettement inférieure (-14 points) à celle enregistrée dans l'Hexagone où elle atteint 56%.

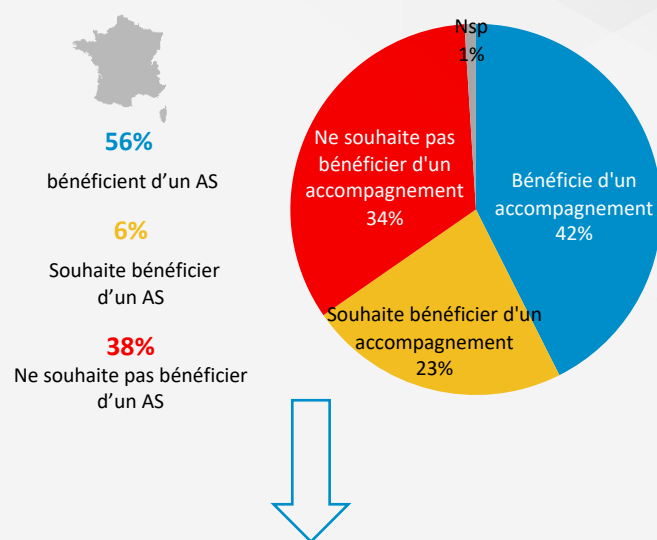
Parmi les bénéficiaires qui n'ont pas d'accompagnement social, près de 40%

aimeraient en avoir contre 14% dans l'Hexagone.

Le niveau d'accompagnement des bénéficiaires diffère suivant la typologie et le niveau de revenus des foyers. Les couples sans enfant (24%) et parmi ceux qui n'ont pas d'accompagnement, les couples avec enfant.s expriment davantage le besoin d'en avoir (plus d'un sur deux). Les foyers les plus modestes, dont les revenus mensuels n'excèdent pas 500 euros, sont plus nombreux à bénéficier d'un accompagnement social, soit 55%.

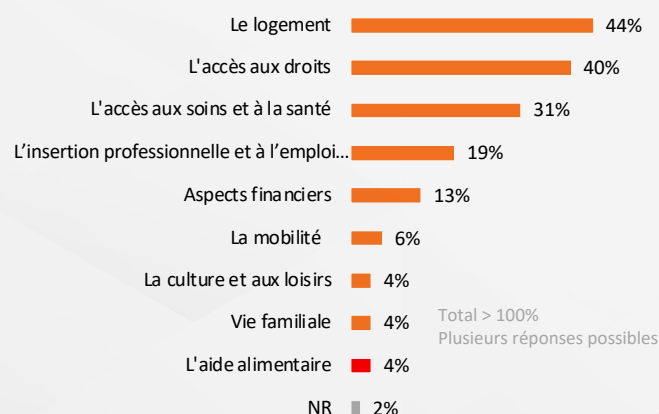
Niveau d'accompagnement des bénéficiaires

Bénéficiez-vous d'un suivi par un(e) assistante social(e) ?
Données 2021



Types d'accompagnement social

Vous êtes accompagné.e pour des besoins liés à :
Données 2021

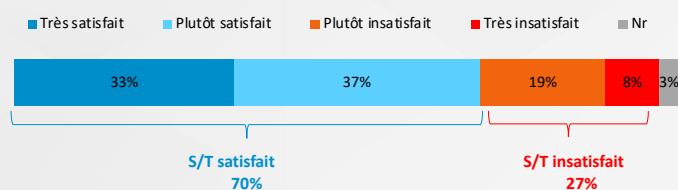




Parmi les bénéficiaires qui ont un accompagnement social, 70% déclarent en être globalement satisfaits. Le niveau de satisfaction des bénéficiaires évolue peu suivant leur profil et la typologie de leur foyer.

Niveau de satisfaction globale de l'accompagnement social des bénéficiaires

Globalement, êtes-vous satisfait.e de l'accompagnement social dont vous bénéficiez?
Données 2021



Strate : Bénéficiaires d'un accompagnement social – 42% de l'échantillon total

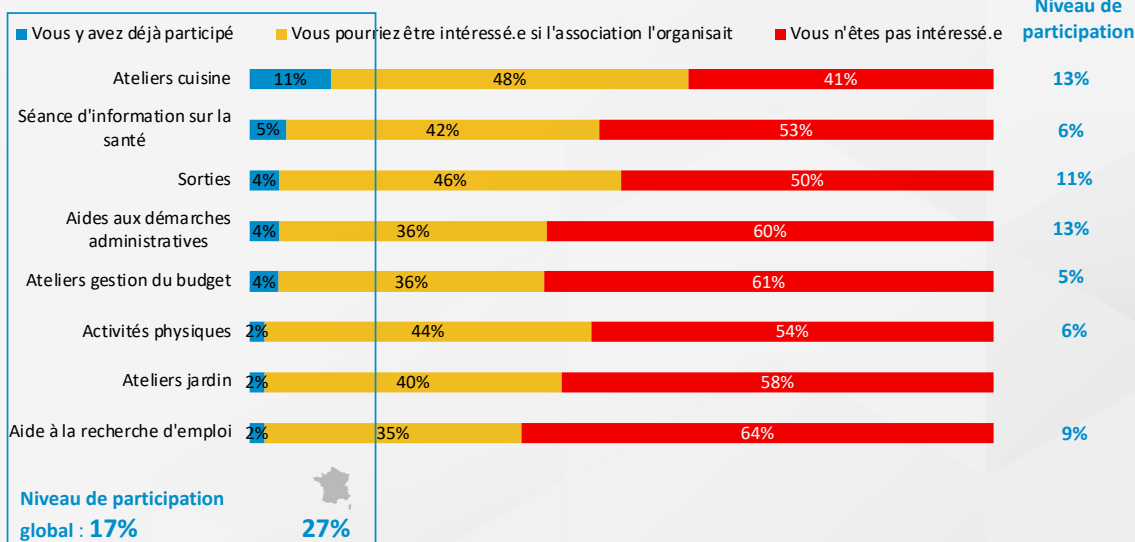
Une timide participation aux activités proposées pourtant nécessaires pour rompre avec l'isolement

17% des bénéficiaires interrogés déclarent avoir participé à des activités proposées dans le cadre de l'aide alimentaire, principalement des ateliers de cuisine. Le niveau de participation est inférieur à celui des bénéficiaires de l'Hexagone (27%) qui, outre les ateliers cuisine, ont également profité des aides aux démarches administratives.

Le niveau de participation des bénéficiaires aux différentes activités proposées évolue fortement suivant l'ancienneté au sein du dispositif passant de 8% pour les bénéficiaires de moins de trois mois à 38% pour ceux qui y sont depuis au moins 5 ans.

Niveau de participation aux activités proposées

Avez-vous déjà participé à des activités organisées par l'association d'aide alimentaire ?
Données 2021



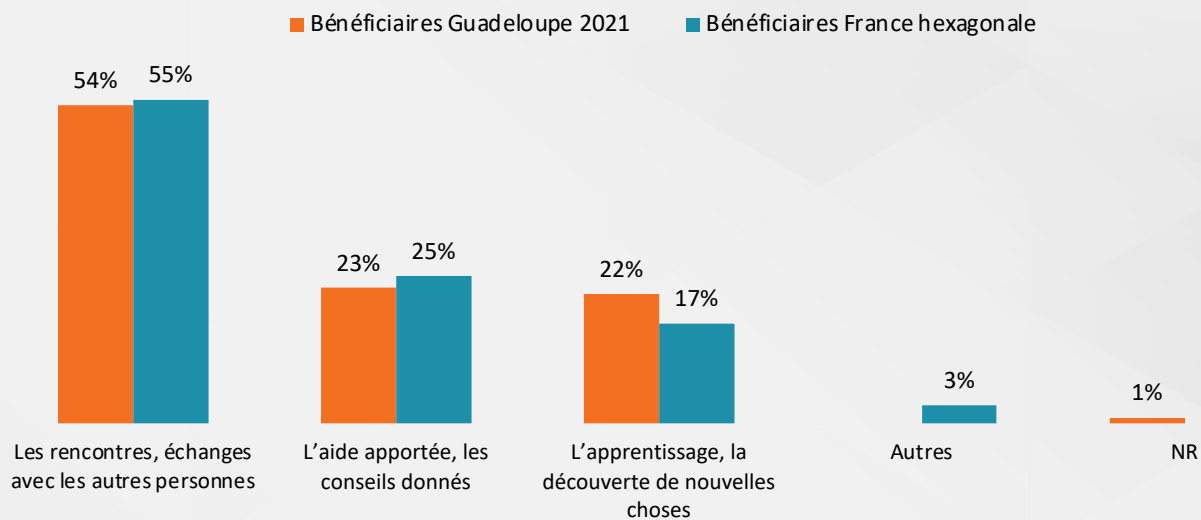


A l'image de l'Hexagone, les participants aux ateliers sont particulièrement séduits par les rencontres et les échanges avec les autres

personnes qui permettent de rompre avec l'isolement et le quotidien.

Appréciation des ateliers

Qu'appréciez-vous le plus dans ces activités ?



Strate : Bénéficiaires participant aux ateliers – 17% de l'échantillon total



L'ÉQUIPEMENT DES FOYERS EN ORDINATEUR ET LEUR L'ACCÈS À INTERNET





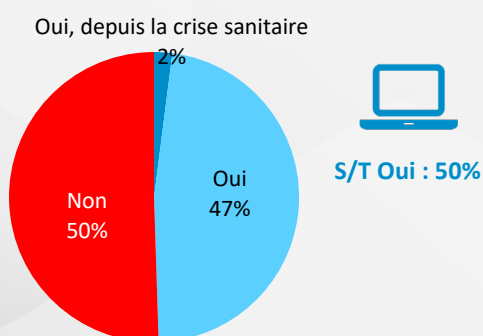
Un niveau d'équipement disparate suivant la typologie des foyers

La moitié des foyers est équipée d'un ordinateur (contre plus de 7 sur 10 sur l'ensemble de la Guadeloupe en 2017) et 75% disposent d'une connexion internet. Le niveau d'équipement en ordinateur des foyers diffère suivant le sexe et l'âge des bénéficiaires, la taille, la typologie et le niveau de revenus des foyers.

Seuls 34% des hommes et 26% des seniors de 60 ans et plus sont équipés d'un ordinateur au sein de leur domicile contre respectivement 54% et 60% pour les femmes et les bénéficiaires âgés de 40-49 ans. De même, 32% des foyers unipersonnels disposent d'un ordinateur contre 63% des foyers composés de 3 personnes et 65% des familles monoparentales. Enfin, 37% des foyers les plus modestes sont équipés d'un ordinateur contre 81% pour ceux dont les revenus mensuels sont de 2 000 euros et plus.

Niveau d'équipement en ordinateur des foyers des bénéficiaires

Votre domicile est-il équipé d'un ordinateur ?
Données 2021

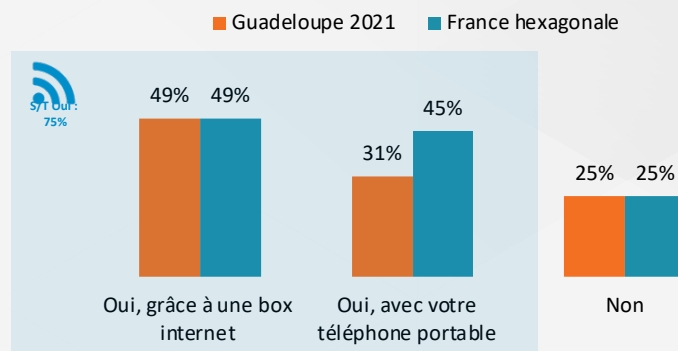


Le niveau d'accès à internet masque également des différences marquées suivant le sexe et l'âge des bénéficiaires ainsi que la taille, la typologie et le niveau de revenus des foyers. 79% des femmes et 90% des 25-39 ans disposent d'une connexion internet contre

respectivement 61% et 49% pour les hommes et seniors de 60 ans et plus. Par ailleurs, 92% des foyers de 4 personnes et 88% des couples avec enfant.s ont internet contre 58% pour les personnes seules. Enfin, 62% des foyers les plus modestes ont une connexion internet à leur domicile contre 90% des foyers dont les revenus mensuels sont compris entre 1 000 et 1 499 euros.

Niveau d'accès à internet des foyers des bénéficiaires

Disposez-vous d'une connexion internet à votre domicile ?



Un intérêt pour des activités ou des conseils qui pourrait être freiné par l'absence de connexion internet

Les bénéficiaires guadeloupéens semblent davantage intéressés par les activités qui pourraient être proposées que ceux de l'Hexagone. En effet, les bénéficiaires sont 58% à se dire intéressés par les réunions vidéo en ligne pour échanger ou réaliser des ateliers contre 14% dans l'Hexagone. Ils sont par ailleurs 49% à vouloir recevoir des conseils pratiques sur la santé et l'alimentation par mail contre 24% dans l'Hexagone.

L'absence de connexion internet serait un frein à la participation aux activités puisque parmi les foyers ne disposant pas de connexion internet, 80% ne souhaitent pas recevoir de

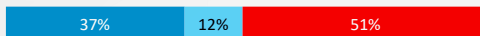


conseils par mail et 82% et ne veulent pas participer à des réunions vidéo sur le web. En cause, probablement, l'impossibilité de s'équiper.

Préférence en terme activité

Seriez-vous intéressé.e par :
Données 2021

Des conseils pratiques sur la santé et
l'alimentation par mail



S/T Oui

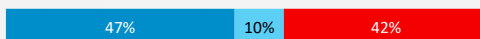
49%



S/T Oui

24%

Des réunions vidéo sur internet, pour
échanger ou réaliser des ateliers



58%

14%

■ Oui ■ Oui, mais vous aurez besoin d'aide pour utiliser les outils numériques ■ Non





PERCEPTION DE L'AVENIR





Perception de la situation personnelle future

Globalement, les bénéficiaires semblent davantage optimistes quant à leur avenir, 56% affirment que leur situation personnelle va s'améliorer d'ici 1 à 2 ans contre 4% qui soutiennent le contraire. Toutefois, l'avenir semble s'inscrire en pointillés pour 29% des bénéficiaires qui ne savent quelle sera leur situation dans les deux prochaines années.

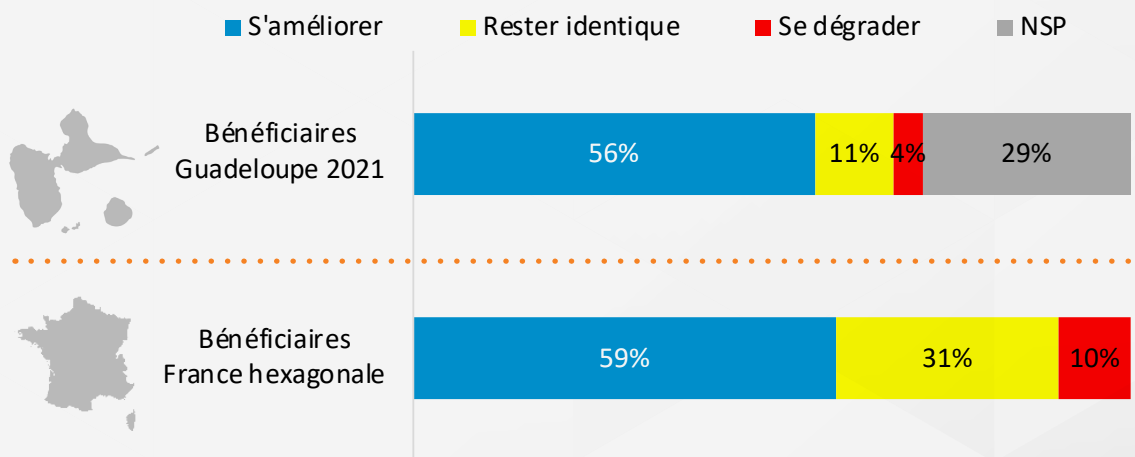
La perception de l'avenir varie fortement suivant l'âge des bénéficiaires. Les moins de 40 ans sont plus optimistes tandis que les seniors

de 60 ans et plus sont plus emprunts de doute, plus de 40% ne savent pas comment évoluera leur situation.

Elle diffère également suivant l'ancienneté au sein du dispositif, les bénéficiaires ayant intégré le dispositif il y a moins de 3 mois sont plus optimistes, 62% considèrent que leur situation sera meilleure contre 44% pour les bénéficiaires qui recourent au dispositif depuis 2 à 5 ans.

Perception de la situation personnelle future

Selon vous, d'ici 1 ou 2 ans, votre situation personnelle va :





METHODOLOGIE DE L'ÉTUDE





Dans un premier temps, le questionnaire, construit autour de questions fermées (à choix multiples ou unique) et de questions ouvertes, a été élaboré à partir des objectifs fixés dans le cahier des charges et validé par la Banque Alimentaire de Guadeloupe, commanditaire de l'étude.

La population ciblée regroupe les bénéficiaires de l'aide alimentaire se rendant dans les CCAS, les associations et les épiceries solidaires.

Au démarrage de l'enquête, le mode de recueils retenu a été l'enquête en face à face au sein des structures et des épiceries recevant les bénéficiaires. Cependant, la dégradation de la situation sanitaire qui a conduit à durcir le confinement instauré au mois d'août 2021 avec notamment une limitation des déplacements à 5 km autour du domicile, a fortement impacté le fonctionnement des structures. Durant cette période, certaines structures étaient fermées, en particulier les CCAS et d'autres recevaient les bénéficiaires sur rendez-vous afin de limiter les contacts. De même, le conflit social qui secoué la Guadeloupe au mois de novembre 2021 a freiné l'administration des questionnaires.

Le questionnaire a donc également été administré par téléphone à partir des listes de numéros fournies par certaines structures.

Au final, l'enquête s'est déroulée du **23 septembre 2021 au 25 Mai 2022** auprès de 36 structures partenaires de la Banque Alimentaire.

	Effectif
Structures enquêtées	36
Injoignables	3
Non disponibles	3
Hors champs	3

*Taux de couverture :
Rapport entre le nombre
de structures enquêtées
et le nombre de structures
concernées

Taux de couverture*	86%
---------------------	-----

En général, la taille de l'échantillon est déterminée pour un niveau de confiance de 95%. Le tableau ci-après fournit la taille d'échantillon requise en fonction de la marge d'erreur acceptée pour une population composée de 8 000 foyers.

Marge d'erreur	3%	4%	5%
Taille de l'échantillon	942	559	367

Par exemple, en interrogeant 559 bénéficiaires, si 42% d'entre eux donnent une certaine réponse, on peut être « sûr » à 95% que si la question avait été posée à la population entière, entre 38% (42-4) et 46% (42+4) auraient donné la même réponse (un intervalle d'erreur moins grand demande une taille d'échantillon plus grande).

En l'absence de base de sondage, il n'a pas été possible d'appliquer une méthode d'échantillonnage aléatoire. On a donc recouru à une méthode empirique qui peut laisser apparaître certains biais dits de sélection. Les méthodes empiriques ne permettent pas de calculer la marge d'erreur, sans exclure pourtant qu'il y en ait une. Cette indication statistique qui permet d'estimer la précision du résultat s'établit avec la méthode aléatoire, c'est-à-dire lorsque la constitution de l'échantillon repose sur le hasard.

Au final, **650 bénéficiaires** ont participé à l'enquête. Si l'échantillon avait été constitué de manière aléatoire, nous aurions une marge d'erreur globale de 3,7% pour un niveau de confiance de 95%.



Les réponses collectées ont fait l'objet de traitements statistiques à partir du logiciel de traitement d'enquêtes et d'analyse de données SPHINX :

- ✓ **Des tris à plat** pour une approche unidimensionnelle. Ils exposent, sous forme de graphiques, la distribution des observations dans les différentes modalités de réponses à une question;
- ✓ **Des tris croisés** qui, en mettant en relation les réponses à deux questions, permettent d'affiner l'analyse des résultats ;
- ✓ **Le test du Khi-deux** et le test exact de Fisher pour tester l'association entre deux variables qualitatives, les deux variables sont indépendantes ou elles dépendent l'une de l'autre.

Le test du Khi-deux a « une puissance » plus importante que le test exact de Fisher. Autrement dit, il est plus apte à rejeter l'hypothèse d'indépendance quand elle est fausse. Cependant, lorsque l'un des effectifs théoriques est inférieur à 5, il est préférable d'utiliser le test exact de Fisher.

L'effectif théorique de chaque case du tableau se calcule en multipliant les totaux qui lui correspondent et en divisant par l'effectif total. Plus le nombre de données est faible, plus la capacité du test à rejeter l'hypothèse d'indépendance est faible. Le test de Fisher est plus robuste mais moins puissant que le test du Khi-deux.

Dès que cela a été possible, une comparaison a été faite avec les résultats des enquêtes menées en Guadeloupe par l'ORSAG en 2013 et en France hexagonale par l'institut CSA en 2020.





Banques Alimentaires

**Immeuble CHRISA - Lot n°8 Voie Verte
ZAC de Houelbourg
97122 Baie-Mahault**

ba971@banquealimentaire.org

05 90 32 70 88



**Centre d'affaires - Espace Rocade
GRAND-CAMP - 97142 ABYMES
Tél. : 05 90 21 82 00
secretariat.uriopss.croih@croih.fr**



**Banques
Alimentaires**